



ISSN 2105-1054
ISSN en ligne 2257- 8390

Néologie polylexicale et contenus prédicatifs

Salah Mejri

Université Sorbonne Paris Nord, France / Université de la Manouba, Tunisie

ssalah.mejri@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0003-0094-6181>

Reçu le 27-07-2023 / Évalué le 03-08-2023 / Accepté le 11-09-2023

Résumé

La néologie polylexicale ne fait pas l'objet d'une attention particulière dans la littérature consacrée à l'étude de la néologie en général. Pourtant elle est prédominante dans la création lexicale. Ce texte vient parer à cette carence en focalisant sur les liens entre ce phénomène et le processus du figement. À partir de néologismes actuels, il montre également comment les contenus prédicatifs des textes des premières occurrences encapsulent l'ensemble des prédicats virtuels que le néologisme polylexical doit véhiculer.

Mots-clés : néologie polylexicale, figement, prédicat, polylexicalité, innovation lexicale

Polylexical neology and predicative contents

Abstract

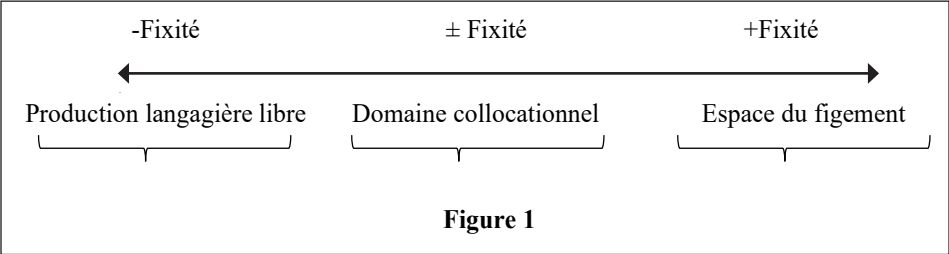
Polylexical neology is not the subject of particular attention in the literature devoted to the study of neology in general. However, it is predominant in lexical creation. This text adorns this deficiency by focusing on the links between this phenomenon and the process of fixdness. Based on current neologisms, it also shows how the predicative contents of the texts of the first occurrences encapsulate all the virtual predicates that the polylexical neologism must convey.

Keywords: polylexical neology, rigidity, predicate, polylexicality, lexical innovation

Introduction

Il est vraiment rare que l'on rencontre dans la littérature consacrée à la néologie les termes « néologie, néologisme polylexical (e) ». Deux principales raisons sont à l'origine de cette absence : la prédominance de la monolexicalité comme matrice néologique (Sablayrolles, 2019), la difficulté à cerner les créations syntagmatiques néologiques tant elles se confondent avec la production langagière courante. Pourtant elles sont au cœur même de la dynamique langagière et représentent un excellent observatoire pour étudier des mécanismes linguistiques essentiels pour le fonctionnement du langage.

Leur marginalisation peut être mise en parallèle avec celle des séquences figées, dont l'origine est nécessairement néologique ; ces séquences ont été, elles aussi, longtemps ignorées par la recherche linguistique. Les développements récents, sur le figement en particulier et sur la phraséologie en général, montrent clairement combien l'ignorance de ce phénomène a privé la linguistique de plusieurs champs d'investigation dont la limite est celle du système de la langue lui-même. Ce parallèle n'est pas fortuit : les deux faits relèvent du même phénomène, l'attraction lexicale, avec une différence de positionnement par rapport au spectre de lexicalisation : la néologie polylexicale occupe le pôle de l'innovation langagière (production langagière) ; les séquences figées celui de la fixité lexicale. Cette figure permet de visualiser les différents positionnements sur un axe qui va de la fixité minimale, celle qui n'est régie que par les contraintes strictement nécessaires à la production langagière libre, à la fixité maximale où les blocs figés rejettent toutes sortes de variations :



Cette figure se prête à au moins trois lectures différentes selon la perspective dans laquelle on l'inscrit :

- Une lecture, que l'on pourrait qualifier de verticale (dans ce cas, il faut en faire une présentation verticale), qui va du domaine du discours et qui remonte vers l'extrême fixité inscrite en langue. Vu sous cet angle, le poids de la langue, tout en étant évidemment toujours présent (il n'y a pas de production langagière en dehors des possibles de langue), s'oriente du côté gauche de la figure vers un allègement des contraintes, avec son corollaire de liberté dans la créativité des locuteurs, et du côté droit vers plus de limitations de choix devant le locuteur, réduit à reprendre de blocs de plus en plus figés ;
- Une lecture, que l'on pourrait qualifier d'horizontale, qui s'oppose à la première en ce qu'elle ne privilégie pas l'opposition discours / langue, mais qui inscrit le continuum dans une perspective strictement discursive : plus on va vers la gauche, plus on est innovant (domaine de la création néologique), plus on va vers la droite, moins on est innovant, puisqu'on ne fait que reprendre de fait une certaine parole complètement usée, vide de toute créativité ;

- Une troisième lecture dont le seul filtre est la créativité langagière : elle consiste à voir dans les trois espaces délimités des sources de créations polylexicales qui, tout en partageant les mêmes contraintes en langue, exploitent les possibilités offertes par chaque segment (création par application des règles générales, jeux sur la fixité relative, jeu sur la fixité absolue).

Les trois lectures se complètent pour mieux situer le phénomène qui nous intéresse : la néologie polylexicale. Nous essaierons de la situer parmi les faits néologiques ; nous en retiendrons les principales caractéristiques, après quoi nous focaliserons sur les interactions prédicatives qui s'inscrivent dans son espace. Les aphorismes nous serviront d'exemples d'illustration.

1. Où situer la néologie polylexicale parmi les faits néologiques ?

1.1. La conception courante de la néologie

La synthèse des travaux sur la néologie exigerait beaucoup d'espace. C'est pourquoi nous nous contenterons ici d'en évoquer uniquement les éléments pertinents pour notre propos :

- En matière de lexique, depuis la fin du 19^e siècle jusqu'à la moitié du 20^e siècle, tous les faits phraséologiques étaient mis à distance : considérés comme faisant partie des marges du lexique, ils ont fait l'objet uniquement de remarques anecdotiques. Seuls les noms composés ont échappé à ce sort parce qu'ils entrent dans le même moule que la composition savante, malgré leur polylexicalité ; conséquence directe de cette marginalisation : la néologie est restée cantonnée dans ce seul espace monolexical reconnu ;
- Avec la thèse de Jean-Dubois (1962), l'on assiste à une vraie rupture méthodologique. Adossé à un corpus consistant (œuvres des écrivains, revues et journaux), son travail croise les deux approches, paradigmatique et syntagmatique, pour décrire le fonctionnement du lexique, comme le souligne Alain Lancelot dans le compte rendu qu'il en fait : « L'étude de quelques mots choisis *a priori* comme significatifs fait place ici à l'analyse d'un « système lexical » structuré où la valeur de chaque mot, son statut en quelque sorte, s'apprécie d'une part par rapport aux autres termes auxquels on l'associe, l'identifie ou l'oppose (structuration paradigmatique), d'autre part en fonction de ses liaisons les plus fréquentes avec d'autres mots dans le langage articulé, de sa place habituelle au sein de la phrase (structuration syntagmatique) » (1964 : 989). Cette réorientation méthodologique qui intègre de plain-pied le discours dans le traitement des faits lexicaux conduit à cette conséquence naturelle : le syntagmatique se trouve réhabilité et la combinatoire syntaxique intégrée dans une approche qui s'intéresse aux associations

syntagmatiques, autrement dit à la polylexicalité. Il faut ajouter aux trois innovations méthodologiques que sont les observables discursifs, le croisement des deux axes de substitution et d'association, et la polylexicalité, la dimension polylectale, c'est-à-dire « un véritable multilinguisme à l'intérieur d'une même collectivité, voire chez un même individu suivant les rôles qu'il doit jouer, rançon d'un système en constant mouvement » (Lancelot 1964 : 990) ;

- Pendant le dernier quart du 20^e siècle et au début du 21^e siècle, l'on assiste à un intérêt croissant pour le figement, qu'il soit appréhendé sous l'angle du degré de figement (cf. notamment les travaux qui s'inscrivent dans le cadre de LADL de Maurice Gross, ou de LLI et LDI avec Gaston Gross), traité du point de vue des particularités sémantiques (Gertrud Gréciano), dans un cadre énonciatif et pragmatique (Blanco, Mejri, 2018), dans un cadre discursif comme les travaux menés sur le défigement (Lichao Zhu et Thouraya Ben Amor). Ces travaux ont participé à l'installation durable des faits phraséologiques dans les différentes disciplines linguistiques : la polylexicalité devient un axe autour duquel s'articulent plusieurs problématiques à la fois théoriques (voir par exemple le numéro du *Français moderne* sur la problématique du mot 2009 et sur la phraséologie française 2018).

Cette évolution vers l'intégration du polylexical dans l'étude des faits linguistiques, tout en s'inscrivant dans une rupture avec la vision traditionnelle, qui privilégie le monolexical, a réussi à ouvrir la voie devant des remises en question pouvant conduire à reprendre des pans entiers des descriptions et analyses linguistiques où la polylexicalité joue un rôle central. Il n'en demeure pas moins que la dimension néologique reste en dehors de ce renouvellement méthodologique.

1.2. Les formations syntagmatiques terminologiques

Parallèlement à l'évolution décrite dans le paragraphe précédent, un intérêt particulier pour la néologie terminologique s'est imposé à la faveur des travaux de Louis Guilbert sur le vocabulaire de l'aviation (1965) et sur celui de l'aéronautique (1967), les travaux de Pierre Lerat sur les langues spécialisées (1995), notamment dans le domaine juridique, et ceux de Philippe Thoiron et Henri Béjoint à Lyon et ceux d'André Clas à Montréal.

Si l'on cherche à dégager des tendances dans les multiples travaux qui relèvent de près ou de loin de la terminologie, l'on peut en retenir trois :

- Une première tendance, qui pourrait être qualifiée d'« orthodoxe », voit dans la terminologie un domaine dont la tâche consiste à procéder à l'établissement de fiches descriptives pour des termes vedettes, qu'ils soient mono- ou polylexicaux¹.

Même si la monolexicalité demeure *in fine* dominante, la voie devant la polylexicalité est bien ouverte. Ayant des objectifs qui collent aux réalités terminologiques dans les différents domaines, le nombre d'unités terminologiques complexes (polylexicales) est de plus en plus important dans la production des équipes qui s'y consacrent. Comme les entrées demeurent, quant à l'essentiel, de nature nominale, cela donne lieu à des paradigmes de syntagmes nominaux ayant pour noyau les noms-vedettes. La théorisation dans ce cadre est orientée du côté de la construction conceptuelle, des profils dénominatifs² et de la dimension encyclopédique et sémantique³. Les aspects terminographique et traductologique servent le plus souvent de support à la réflexion théorique (cf. entre autres les publications du Réseau LTT : Lexicologie, Terminologie, Traduction) ;

- Avec les travaux de Pierre Lerat, la dimension théorique prend une autre orientation. C'est du côté de la spécialisation des langues que les investigations sont menées. Sans rupture avec l'« orthodoxie », l'on s'intéresse au fonctionnement des termes dans le cadre de la phrase. Une telle approche a le double mérite de sortir les termes du cadre étroit de la catégorie nominale et de faire intervenir la dimension syntagmatique avec tout ce qu'elle comporte comme faits syntaxiques. Un terme est alors défini par l'ensemble des associations syntagmatiques qu'il peut avoir dans le cadre de la phrase. Ces associations ne sont pas considérées sous l'angle uniquement formel ; une attention particulière est accordée aux interactions sémantiques dans le cadre combinatoire ; d'où le rapprochement avec les classes d'objets (cf. le n° 131 de *Langages*, 1998). Ainsi le syntagmatique, et par conséquent la polylexicalité, devient-il partie prenante dans l'analyse terminologique ;
- Une autre perspective est celle de Louis Guilbert, celle qui allie corpus, terminologie, lexicographie et théorie linguistique. Rendre compte de l'œuvre de Louis Guilbert dans le cadre de cette contribution serait une gageure, tant elle est immense, riche et variée. Nous en rappelons seulement les points les plus saillants :
 - Une approche de la terminologie fondée sur l'analyse de corpus textuels dont l'influence se fait sentir dans des travaux actuels comme ceux de François Gaudin⁴ ;
 - La continuité entre les domaines spécialisés et la langue générale, biais par lequel il jette un pont direct entre la néologie dans ses deux versants, spécialisé et général ;
 - Une pratique lexicographique qui donne une assise consistante à toute théorisation sur le lexique⁵ ;
 - Une théorisation globale relative à la dynamique néologique qui se déploie dans son ouvrage *La créativité lexicale* (1975). Du point de vue de la description du lexique général, l'on peut considérer « Fondements lexicologiques du dictionnaire », qui sert de base théorique au *Grand Larousse*

de la *Langue Française* (1986 : IX-LXXXI), comme une synthèse de sa vision du lexique, vision qui vise à la fois la systématique et la cohérence. Trois éléments saillants sont à retenir : il abandonne le terme *mot* pour *unité lexicale*, concept plus englobant qui intègre la polylexicalité sans qu'il y ait la moindre hiérarchie entre la mono- et la polylexicalité ; il fait l'hypothèse de l'existence d' « un processus unique de formation de nouvelles unités lexicales par différentes formes d'insertion dans la phrase, en dehors de laquelle aucun terme du lexique n'a d'existence réelle dans la langue », processus sous-jacent aux unités aussi bien mono- que polylexicales, que les formants soient non autonomes ou autonomes (dérivation, composition, figement) ; il inscrit dans le traitement des unités lexicales composées ce qu'il appelle « les unités syntagmatiques » à base verbale (*ibid* : LXVII) et à base nominale (*ibid* : LXIX), biais par lequel il introduit entre autres les locutions verbales (*ibid* : LXVII). Pour lui, dérivation suffixale et formation syntagmatique sont deux types de dérivation.

Il apparaît clairement que la théorisation de Louis Guilbert découle tout naturellement de ses centres d'intérêt qui ne dissocient pas langue générale et langues spécialisées, d'autant plus que le lexicographe ne peut pas faire l'économie des emplois spécialisés du lexique. Ainsi les formations syntagmatiques terminologiques obéissent-elles au même processus général de la formation des unités lexicales.

1.3. Les phénomènes collocationnels

Contrairement à ce que l'on croit, le phénomène collocationnel a attiré l'attention des grammairiens et des lexicographes depuis très longtemps. Même si le terme « collocation » est relativement récent, le phénomène linguistique d'attraction lexicale entre les mots a toujours été présent dans le discours sur la langue. Déjà la préface de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française*⁶ (1694) souligne le soin mis par les élaborateurs du dictionnaire pour retenir « des façons de parler », figurées ou proverbiales, et choisir « les Epithetes qui conviennent le mieux au Nom substantif, & qui s'y joignent naturellement, soit en bien, soit en mal, & ensuite les Phrases les plus receuës, & qui marquent le plus nettement l'Employ du mot dont il s'agit ». Baptisés par les grammairiens « épithète de nature », ces adjectifs participent à la formation de syntagmes nominaux dont la solidarité ne passe pas inaperçue comme le souligne Ferdinand Brunot : « tout adjectif, considéré comme une épithète de nature, précède d'ordinaire le nom et tend à s'agglutiner avec lui [...]. Quand le nom est accompagné d'un adjectif possessif, ce tour est à peu près seul employé [...] » (Brunot, 1936 : 640). Déjà dans la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal, les « façons de parler »

sont omniprésentes soit pour en marquer la conformité à l'usage ou, au contraire, pour en souligner l'incongruité, mais toujours invoquées comme repère des pratiques langagières. On peut multiplier les exemples qui illustrent cette omniprésence d'associations lexicales qui sont souvent employées d'une manière regroupée. Pour ce qui nous intéresse, il s'agit non pas d'en faire l'inventaire, mais d'en retenir les lignes directrices. Sans prétendre à l'exhaustivité, l'on peut retenir ces trois espaces d'investigation où les collocations, indépendamment des termes employés pour les désigner, sont traitées : la lexicographie, les études théoriques et les travaux sur corpus.

- Les collocations dans les dictionnaires : par pragmatisme et sans ambition théorique aucune, les dictionnaires ont accordé une place privilégiée au phénomène collocationnel. Ils s'en servent pour illustrer les définitions des mots polysémiques. La première édition du DAF fait suivre systématiquement chaque emploi par une série de collocations. Ainsi dans l'article *bon* ces quelques emplois :

. « Qui a en soy toutes les qualitez nécessaires à sa nature : *Bon vin, bonne eau, bon cheval, bonne terre, bon fruit, bonnes cerises, bonnes poires* [...] »

. Il se dit aussi des personnes qui excellent en quelque profession. *Bon Capitaine, bon homme de guerre, bon homme de cheval, bon ouvrier, bon médecin, bon prédicateur* [...] ».

Se profile derrière le nombre considérable des illustrations l'idée que les nuances sémantiques d'emploi sont fixées dans le cadre de la collocation. Les dictionnaires contemporains, comme le *TLF* et le *GR* en usent systématiquement ; la liste des collocations (ou syntagmes pour le *TLF*) y est considérable, notamment pour les mots polysémiques.

- La théorisation du phénomène remonte au début du 20^e siècle. C'est à Charles Bally que l'on doit la première description systématique de ce phénomène. Il y consacre le chapitre 2 de la première partie de son ouvrage *Traité de stylistique française* (1909), (1^{er} volume) intitulé « Action de l'instinct étymologique et analogique dans l'analyse des locutions composées », où il attire l'attention sur les faits phraséologiques en parlant de « fixité variable des groupes de mots » en opposant « les cas extrêmes dans le groupement des mots » et les « cas intermédiaires, les séries », dont il fournit les « séries d'intensité », les « séries verbales », etc. Dans le même chapitre, il précise au paragraphe 89 les « indices de l'unité phraséologique ». Tout y est : le figement, son caractère relatif qui implique des contraintes graduées, les collocations appelées « séries », etc.

À signaler les travaux de Peter Blumenthal et Franz Joseph Hausmann (2006), ceux de Francis Grossmann et Agnès Tutin (2003) et d'Igor Mel'čuk et Alain Polguère. Le principal héritier et continuateur de la théorisation de Bally est incontestablement Igor

Mel'čuk, qui a placé le phénomène collocationnel au cœur de son modèle Sens-Texte dont les deux modules descriptifs sont les *dictionnaires explicatifs et combinatoires* (DEC, 1984) et « le système de paraphrasage linguistique » (Mel'čuk, Polguère, 2021 : 75-76). Son approche est de nature onomasiologique : elle va du sens vers la génération de productions langagières moyennant l'ensemble des contraintes phonologiques, morphologiques et syntaxiques de chaque langue. Le point de départ de la description de toute langue est le lexique qui regroupe l'ensemble des unités lexicales (lexies simples et complexes). Sa description se fait dans le cadre du DEC, moyennant le recours à la notion de fonction lexicale, laquelle fonction existe « véritablement dans les langues de la même façon que les champs magnétiques ou les particules subatomiques existent dans le monde physique » (*Ibid* : 76). La définition qu'il en donne est la suivante :

*Une fonction lexicale f appliquée à l'unité lexicale L - ce qui est noté $f(L)$ - fournit pour le sens (σ) associé à f un ensemble d'expressions alternatives de ce sens dont la sélection est contrainte par L (*Ibid* : 75).*

Les fonctions se subdivisent en deux catégories : standard et non standard. Les premières sont, selon la dernière version, au nombre de 65. Leur description permet de découvrir l'ensemble des réseaux sémantiques (collocationnels). Cette double structuration paradigmatique et combinatoire montre « le rapport intime qu'entretient le système des fonctions lexicales standard avec celui des règles universelles de paraphrasage » (*Ibid* : 82).

*L'application d'une fonction lexicale syntagmatique de sens « σ » à une lexie L retourne comme valeur un ensemble de lexies dont chaque élément L' est en relation syntagmatique - c'est-à-dire, de cooccurrence, avec L . Plus précisément, L' se trouve en relation de collocation avec L (*Ibid* : 86).*

Dans cette perspective, parler une langue revient à réaliser des productions langagières pour signifier un vouloir-dire tout en tenant compte de l'ensemble des relations sémantiques et collocationnelles dans lesquelles s'inscrivent les unités lexicales employées ; ce qui revient à dire la même chose de plusieurs manières ; d'où les synonymies établies entre les différentes paraphrases (= invariant sémantique).

Comme on le constate, les réseaux collocationnels sont loin d'être un phénomène anecdotique. Ils structurent la totalité de la langue. On a certes décrit dans d'autres cadres théoriques certaines des manifestations de ce phénomène comme les constructions à verbe support ou l'expression de l'intensité (*cf.* par exemple les travaux menés au LADL, LLI, LDI) ; toujours est-il que ce sont les travaux réalisés dans le cadre de la théorie Sens-Texte qui donnent un véritable statut théorique aux collocations et élaborent un modèle descriptif aboutissant à un projet lexicographique consistant, le DEC.

Parmi les autres approches, que l'on pourrait qualifier d'empiriques, se trouvent les

travaux effectués sur corpus textuels en vogue depuis le développement des outils informatiques et la contribution des grandes bases de données textuelles. L'extraordinaire explosion des exploitations pratiques dans les domaines de recherche de données, de fouille de textes et de traduction, puise ses origines dans les premiers travaux consacrés à certains types textuels, comme ceux de l'équipe de Saint Cloud (1987), ceux d'André Salem pour la lexicométrie (1988) qui mobilisent les statistiques afin de dégager des régularités lexicales, et les travaux de John Sinclair qui ont valorisé les concepts de corpus, concordance et collocation (1991). Le mérite de ces travaux consiste à donner une assise empirique entre autres au phénomène collocationnel, fondée sur le calcul de proximité entre les cooccurents lexicaux. Indépendamment de ses multiples applications dans les divers domaines, les méthodes élaborées par Sinclair fournissent des moyens pratiques pour récupérer à partir des corpus les plus divers toutes sortes de segments cooccurents dont l'analyse pourrait aider à obtenir des candidats aux néologismes polylexicaux.

Qu'il s'agisse de pratiques lexicographiques, d'approches théoriques ou d'analyses de corpus, dans tous les cas de figure, le phénomène collocationnel a acquis ses titres de noblesse dans la recherche linguistique. Abordé sous l'angle du figement ou en termes de cooccurrences d'emplois, ce phénomène permet de se poser la question relative aux processus initiaux qui représentent la phase d'amorçage des solidarités syntagmatiques, pouvant conduire à l'émergence des collocations.

C'est là qu'on pourrait situer les néologismes polylexicaux. Pour pouvoir les étudier, nous proposons d'en dégager les principales caractéristiques, d'en montrer l'intérêt méthodologique, de décrire les interactions prédicatives à l'intérieur de l'espace syntagmatique polylexical, et finalement illustrer ces nouvelles créations par un type particulier d'innovations polylexicales, les aphorismes.

2. Les caractéristiques des néologismes polylexicaux

Un néologisme polylexical, s'il est installé durablement dans les productions langagières et qu'il atteigne le degré maximal de lexicalisation, aboutirait tout naturellement à la constitution d'une séquence figée. Ainsi étudier les néologismes polylexicaux reviendrait-il en réalité à s'intéresser à l'une des extrémités (pôles) du même processus dont la limite finale est le figement total, processus de fixation progressive de formations syntagmatiques dont l'aboutissement final est leur inscription dans la langue, soit sous forme de collocations, soit sous forme de séquences figées. C'est pourquoi nous retenons pour décrire les néologismes polylexicaux trois caractéristiques empruntées aux séquences figées : la polylexicalité, la double combinatoire et la synthèse sémantique.

2.1. La polylexicalité

Comme tous ceux qui travaillent sur le figement le savent, la polylexicalité est l'un des critères formels qui caractérise les SF (Gross, 1996, Gréciano, 1983, Mejri, 1997, etc.). La retenir comme caractéristique des néologismes syntagmatiques ne serait pas adéquat si l'on tient compte de leur état de néologisme : même si certains de ces néologismes finissent par devenir des SF, ils ne peuvent pas servir de support à cette caractéristique. Pour surmonter ce paradoxe apparent, il faut d'abord rappeler la définition de la polylexicalité telle qu'elle est appliquée aux SF, s'interroger sur la légitimité de l'appliquer à ce genre de néologismes avant de voir en quels termes, on doit se poser cette question.

La polylexicalité est un terme que l'on doit à Gertrud Gréciano (*op.cit.*) qui a été progressivement adopté par les linguistes travaillant sur la phraséologie, même si certains continuent à user des termes concurrents comme « multilexème, multilexématique, etc. ». S'inscrivant dans un paradigme fait d'au moins quatre termes (mono- ou polylexicalité/ mono- ou polylexical) opposant deux substantifs à leurs adjectifs respectifs, le terme polylexicalité couvre la case qui renvoie au caractère pluriel du signifiant de certaines unités lexicales, les opposant ainsi à celles qui ont un signifiant monolexical. Tel est le cas de ces deux unités lexicales : *chien* (animal) et *chien-assis* (lucarne servant à donner du jour à un comble, GR). Si la première unité a un signifiant comportant un seul mot, la seconde renferme deux mots jouissant par ailleurs de leur propre autonomie. Doit-on comprendre ainsi que la polylexicalité ne renvoie qu'au caractère pluriel du signifiant de la SF ? La réponse est évidemment positive mais il faut préciser ce qu'on entend par pluralité du signifiant : est-ce la simple présence d'au moins deux mots ou une complexité plus grande ? Notre questionnement oriente la réflexion vers une complexité inscrite dans toute réalisation syntagmatique. Pour réaliser le moindre assemblage de mots, il faut un enchaînement qui implique des positions et des règles de congruence syntaxique sans lesquelles la saturation lexicale des positions qui répond à ces contraintes ne pourrait se faire. Cela est vrai de tous les types de syntagmes et de formations phrastiques. Au-delà de la phrase interviennent d'autres types de règles d'enchaînement prédicatif (Mejri, Ghisti, 2022). La concaténation des mots dans le cadre des formations syntagmatiques et phrastiques implique ainsi au moins les trois strates suivantes :

- Un schème syntaxique qui comporte à la fois une structure avec l'ensemble des relations hiérarchiques qu'elle renferme, et des constructions possibles à partir de cette structure, comme certaines combinaisons dérivées (par exemple la construction passive à partir de la construction active) ;
- Des choix lexicaux congruents versés dans les cases prévues par le schème qui, une fois la saturation lexicale effectuée, enclenche la dynamique de la composante

sémantique de la syntaxe spécifique (exemple : les constructions subjectales et objectales dans la structure SN_1 de SN_2 : *la croissance de l'enfant* [*l'enfant croît*] ; *la destruction de l'immeuble* [*on détruit l'immeuble*] ; *la chasse du lion* [construction ambiguë : *le lion chasse* ou *on chasse le lion*] ;

- Des interactions sémantiques effectuées entre les contenus lexicaux impliqués dans la formation syntagmatique pouvant conduire dans certains cas à une opacité totale (cf. l'exemple de *chien-assis*).

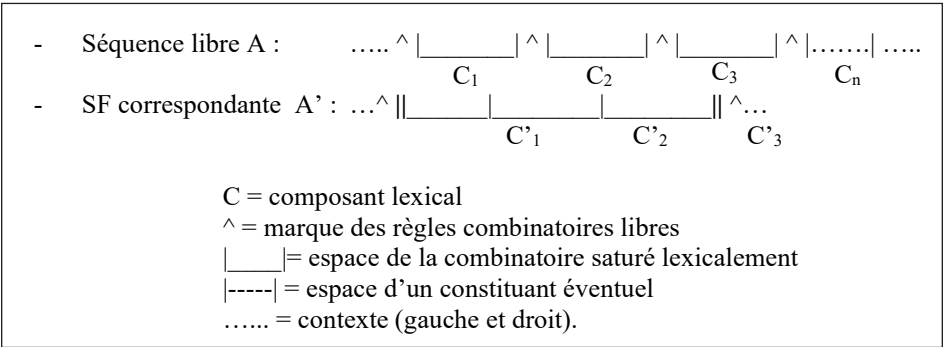
Les trois strates retenues sont partagées par la combinatoire libre et la combinatoire figée puisque théoriquement toute SF implique une séquence libre lors de l'enclenchement du processus du figement.

C'est par ce biais que le rapprochement entre SF et néologismes polylexicaux peut s'effectuer : le néologisme polylexical est une combinaison libre qui comporte l'ensemble des ingrédients de ces strates, et en tant qu'innovation, elle peut disparaître comme elle peut être retenue avec tout ce qu'elle comporte comme éléments appelés à évoluer grâce aux processus de lexicalisation : solidarité syntagmatique, rigidité variable sur le plan syntaxique, synthèse sémantique accompagnée éventuellement par des contraintes pragmatiques, etc.

Ceci étant admis, en quels termes doit-on interroger la dimension polylexicale pour ces néologismes ? Comment faire pour combiner fixité et variation, syntaxe et lexique, syntaxe et sémantique, sémantique et éventuellement aspects pragmatiques, etc. ? Y aurait-il un concept dans lequel s'intégreraient tous ces éléments ? Nous pensons que le concept de *moule linguistique* serait le mieux adapté : structures syntaxiques et constructions, combinées en schèmes, fournissent une certaine invariance qui est de nature à permettre une souplesse devant la variation lexicale et tout ce qui s'ensuit. Cette entité, qui n'est ni une unité lexicale accomplie ni un schème morphosyntaxique, se situerait en amont de la production langagière assurant l'automaticité de la génération spontanée des échanges discursifs. Le moule intervient à tous les niveaux de l'analyse linguistique. C'est pourquoi nous considérons qu'à la faveur de la multiplication des travaux sur la phraséologie et sur la production discursive en général, allant de la phrase au texte, il y a lieu de discuter et de poser clairement la problématique de ce genre d'entité, qui n'est pas directement observable et qui est souvent confondue avec d'autres concepts approchants comme la structure, le schème, la matrice, etc. Clarifier la sphère de chacun des termes et en délimiter le champ d'action aideraient à faire dégager un concept méthodologique applicable à la totalité des aspects linguistiques (voir *infra*). L'on parlerait ainsi de moule phonologique, morphologique, phraséologique, textuel, etc.

2.2. La double combinatoire

C'est l'une des caractéristiques héritées tout naturellement de la polylexicalité, associée au sens global de l'unité lexicale à signifiant pluriel. Pourtant elle est la moins analysée (Lajmi, 2011). On en parle souvent d'une manière indirecte, à l'occasion de l'opacité sémantique quand il y a une rupture entre le sens compositionnel et tout ce qui s'ensuit comme problèmes d'interprétation, ou dimension ludique, etc. Or il s'agit d'un fait structurel qui découle d'une polylexicalité impliquant de fait une dimension sémantique qui échappe au contenu « hors contexte » des constituants de la SF. Toute séquence polylexicale est censée avoir nécessairement une double lecture, celle qui correspond à l'association libre des mots constituants conformément aux règles de la syntaxe générale de la langue permettant de former librement n'importe quelle formation syntagmatique, et celle de la syntaxe figée - indépendamment du degré de figement - qui impose une lecture globale de la SF faisant abstraction de la combinatoire interne de la séquence en question. Le schéma de base pourrait être représenté comme suit :



..... = contexte (gauche et droit).

Cela signifie que pour toute séquence figée, il y a un dédoublement sémantique (Mejri, 2005) qui repose chacun sur l'une de ces configurations :

- une première interprétation, dite littérale ou compositionnelle, fruit de la combinaison des différents items lexicaux conformément aux règles de la syntaxe dite libre ; en d'autres termes, une interprétation qui repose sur deux types de contenus sémantiques : la sémantique syntaxique et la sémantique lexicale ;
- une seconde interprétation, globale, qui fait abstraction de la première interprétation et qui lui substitue une nouvelle, correspondant à l'association d'un contenu syntaxique, celui de la combinatoire externe de la SF, en tant qu'entité lexicale équivalente à un mot, et d'un contenu lexical, celui de la séquence en tant qu'unité ayant sa propre combinatoire.

Toute SF a donc une double combinatoire servant de support au dédoublement sémantique correspondant. Même si la première structuration sémantique n'est pas nécessaire à l'emploi courant de la séquence, elle demeure néanmoins sous-jacente comme l'attestent toutes les réactivations possibles dans la production langagière.

Le passage de la combinatoire libre à la combinatoire figée peut s'effectuer d'une manière syntaxiquement congruente ou incongruente. Dans le premier cas, il s'agit de séquences auto-entité ; dans le second, des séquences hétéro-entité⁷ :

- séquence auto-entité ($V \rightarrow V$; $N \rightarrow N$; etc.) :

briser la glace (séquence figée avec le sens global correspondant : « dissiper la gêne » (GR⁸)).

- séquence hétéro-entité ($V \rightarrow N$; $SP \rightarrow Adv, Adj$; etc.) :

tromper la mort, tromper l'œil $\rightarrow$ *un trompe-la-mort* (personne qui échappe à la mort), *un trompe-l'œil* (peinture créant l'illusion d'objets réels en relief).

Le premier type peut passer inaperçu puisqu'il est congruent syntaxiquement : il passe pour un syntagme libre et obéit, par conséquent, à une lecture littérale où chacun de ses constituants est pris pour lui-même en tant qu'item lexical ayant sa propre combinatoire. Ainsi les néologismes lexicaux de ce type sont-ils très difficiles à distinguer du reste des séquences libres. Un exemple nous servira d'illustration, le *vaccin bivalent*. Comme on le constate, il s'agit d'un syntagme nominal dont le noyau nominal, *vaccin*, est précisé par l'adjectif *bivalent*. Devant l'occurrence suivante :

Dans le cadre du rappel, la HAS recommande d'utiliser, de préférence, un vaccin à ARNm bivalent, quels que soient les vaccins utilisés précédemment (Site de l'Agence Régionale de la Santé, la Réunion, consulté le 16. 03. 2023).

L'interprétant est réduit à voir dans cette séquence tout simplement *un vaccin* « à deux usages » (GR). Ce qui lui échapperait, c'est le signifié global qui s'installe dans l'usage à la faveur de la création néologique. C'est pourquoi l'on éprouve le besoin d'en expliciter le contenu dans le même contexte d'emploi. Juste après l'occurrence déjà citée, il est indiqué que :

Le vaccin bivalent contre la Covid-19 agit contre la souche initiale du coronavirus et contre le variant Omicron de ce virus ayant circulé cette année. Il assure ainsi une meilleure protection : l'efficacité clinique attendue est équivalente voire supérieure à celle des vaccins originaux (Idem).

De telles précisions correspondent au signifié global rattaché au néologisme polylexical *vaccin bivalent*, qu'on peut résumer comme suit : « vaccin contre la Covid-19

assurant une double protection : contre le variant Omicron du virus et contre la souche initiale de ce virus ». Une fois cette explication fournie, il est spécifié que :

À la Réunion, il s'agit du vaccin bivalent Pfizer BA 4-5 qui cible le variant Omicron ayant circulé dans l'île (Idem).

Cet exemple illustre trois aspects des néologismes polylexicaux congruents syntaxiquement :

- ils sont très difficiles à être repérés en tant qu'entités globales nouvellement créés : en témoigne la grande souplesse syntaxique dont ils font preuve, comme l'intégration d'une détermination propre du nom *vaccin* dans *vaccin à ARNm* : lui-même en phase de lexicalisation, et l'ajout d'une expansion à la totalité du syntagme dans la séquence *vaccin bivalent Pfizer BA 4-5* ;
- une amorce de globalité sémantique, avec ce qu'elle comporte comme opacification sémantique, qui exige que le réemploi de ce néologisme soit systématiquement accompagné, lors de la première phase de sa diffusion, par l'explicitation de sa signification :

« Il s'agit du premier lot de doses de vaccin bivalent qui arrive en Tunisie. Ce nouveau vaccin contre la Covid-19 protège contre la souche originale et les variants Omicron BA 4-5 et BA-5 et est nouvellement introduit pour renforcer la protection contre la propagation du virus. » (Site UNICEF-Tunisie, consulté le 22 décembre 2022).

- l'insertion dans des réseaux lexicaux et sémantiques nouvellement créés, comme l'attestent ces occurrences empruntées à un article de Stéphane Korsia-Meffre, intitulé « Vaccins Covid-19 bivalents : quelle efficacité en vie réelle, paru le 08 décembre 2022 sur le site Vidal.fr/actualités 129976, qui introduisent l'opposition entre les *vaccins bivalents* et les *vaccins monovalents* et qui impliquent la dimension des rappels multiples des mêmes vaccins contre le virus :

. « Les nouveaux vaccins à ARNmessenger contre la Covid-19, dits *bivalents*, ont été autorisés et recommandés sur la base de données montrant leurs effets positifs [...] » ;

. « Si leur efficacité globale n'a jamais été sujette à discussion, la question demeure de leur bénéfice relatif par rapport aux *vaccins monovalents* jusque-là administrés. En d'autres termes, une 3^e ou 4^e dose par un *vaccin bivalent* apporte-t-elle une meilleure protection qu'une 3^e ou 4^e dose par un *vaccin monovalent* (ceux administrés en 2021 et début 2022) ».

Quand il s'agit d'un néologisme polylexical incongruent, la reconnaissance de la nouvelle création est favorisée justement par la rupture que l'incongruence introduit dans le traitement compositionnel du syntagme ; ce qui est accompagné par une opacité beaucoup plus importante que dans les séquences congruentes. Nous trouverons dans les paradigmes de néologismes polylexicaux formés à partir de la base *masque* une bonne illustration entre séquences congruentes et séquences non congruentes :

- séquence syntaxiquement congruente : un syntagme nominal formé d'un nom et d'un adjectif : *masque chirurgical* ;
- + séquences incongruentes formées d'une base nominale suivie d'un sigle alphanumérique : *masque FFP1*, *masque FFP2*, *masque FFP3*.

En consultant l'entrée *masque* dans le *TLFi*, l'on remarque que seules les occurrences *masque (de protection)*, *masque antiseptique* et *masque de gaze désinfectée*, renvoyant à un masque qui filtre l'air en usage dans le domaine médical. Le *masque chirurgical* n'est pas mentionné. Si l'on considère que le dictionnaire peut servir de critère pour décider du caractère néologique d'une séquence, l'on peut conclure à la nouveauté de cette séquence. Elle se comporte de façon similaire à celle de *vaccin bivalent* qui a la même structure. La signification opaque nécessite des explications que les usagers cherchent dans les sites créés à cet effet, comme l'indique cette référence : FFP2.com/quelle-différence-entre-FFP2-et-un-masque-chirurgical/ :

.« Le *masque « chirurgical »* doit son nom au fait que c'est ce type de masque qui est habituellement utilisé par les professionnels de santé pendant les interventions chirurgicales pour protéger le patient ».

.« Un *masque chirurgical* permet de limiter, de rejeter les aérosols [...] ne protège que moyennement celui qui le porte face à une personne contagieuse [...] ne filtre que moyennement l'air que l'on inspire [...] permet simplement d'éviter d'expirer des virus dans l'air ambiant [...] sert donc surtout à protéger les autres mais ne permet pas de se protéger avec efficacité ».

Avec le néologisme incongruent *masque FFP1 (FFP2, FFP3)*, une première difficulté se pose quant à l'interprétation du sigle FFP. Il s'agit des lettres correspondant à « l'acronyme anglais « Filtering Face Piece », ce qui signifie « masque filtrant ». Le chiffre qui suit les lettres FFP correspond à l'une des trois classes de masques de protection respiratoire : FFP1, FFP2, FFP3 par ordre croissant d'efficacité ». Ce type de néologisme, tout en étant facile à reconnaître, n'est pas néanmoins plus transparent : l'incongruence réside dans son caractère insolite. Syntaxiquement peu courant (l'apposition d'un sigle à un syntagme nominal), sémantiquement très opaque (un sigle étranger emprunté) et sémiotiquement multi-code (lettres et chiffres) ; ce genre de néologisme accumule plusieurs traits d'incongruence.

2.3. La synthèse sémantique

Qu'il s'agisse de néologismes relativement transparents ou opaques, l'amorce sémantique enclenchée par le traitement global de la séquence impose une synthèse sémantique par laquelle le sens commence à rompre avec l'interprétation compositionnelle fondée sur la contribution de chaque item de la chaîne combinatoire et décrocher petit à petit dans la perspective d'une globalité de plus en plus affirmée.

Qu'est-ce qu'on entend par synthèse sémantique ? La synthèse s'oppose au caractère analytique de la compositionnalité qui est censée se servir du contenu sémantique propre à chacun des items lexicaux de l'enchaînement syntagmatique, une partie du contenu compositionnel étant assurée par la dimension syntaxique de l'énoncé. Une fois qu'on a avancé cela, on constate que l'on a tout simplement souligné le caractère décomposable de l'un (compositionnalité) et non décomposable de l'autre (non-compositionnalité). Or l'on a besoin d'une définition plus explicite de ces deux termes permettant de voir comment s'opère la synthèse sémantique. Pour ce faire, nous montrerons d'abord comment le sens compositionnel s'élabore et prend forme ; nous fournirons ensuite les principaux ingrédients de la non-compositionnalité.

Commençons par rappeler que le sens compositionnel n'est pas donné ; il est construit. Qu'il s'agisse de la production de l'énoncé ou de son interprétation, il y a toujours construction du sens : ce qui change, c'est l'orientation du chemin parcouru. Dans le premier cas, l'orientation onomasiologique exige qu'il y ait avant toute production langagière une intentionnalité de communication (avec tous ses aspects de modalisation et allocutoires) avec un vouloir-dire, d'abord assez vague, et finalement le choix des matériaux linguistiques (mots et règles syntaxiques). Le parcours inverse, sémasiologique, celui de l'interprétant, consiste à partir de la matérialité de l'énoncé reçu pour en décoder le contenu, c'est-à-dire reconstituer le vouloir-dire, et éventuellement le vouloir-faire de l'auteur du message. Dans un cas, comme dans l'autre, il n'est pas dit comment s'effectue la traduction du vouloir-dire en énoncé ni comment on remonte de l'énoncé vers le vouloir-dire. C'est là qu'intervient notre hypothèse de travail, qui part de l'idée que le contenu sémantique est en réalité un contenu prédicatif⁹, qui loge virtuellement dans les unités lexicales choisies pour constituer l'énoncé et qui, grâce aux opérations d'actualisation, structure l'ensemble de l'énoncé. Participent donc au contenu final de l'énoncé non seulement les contenus prédicatifs virtuels des unités lexicales mais également ceux impliqués par la syntaxe avec tout ce qu'elle comporte comme catégories grammaticales et fonctions assignées aux mots de l'énoncé, selon les cadres énoncifs¹⁰ concernés. De tels cadres représentent en réalité les espaces où s'effectuent les interactions entre syntaxe et lexique pour faire émerger un contenu sémantique compositionnel. Qu'est-ce qui préside à cette émergence ? La dynamique de la prédication. Prenons un exemple simple : *Chaque matin, ma mère arrose les*

plantes. L'on peut paraphraser cet énoncé de la manière suivante : « moi, locuteur, je parle de la personne (la femme) qui m'a donné naissance, pour dire qu'elle répand de l'eau sur des végétaux pour les irriguer, et qu'elle répète cette opération tous les jours, plus précisément le matin ». Évidemment d'autres paraphrases sont possibles (Mel'čuk, 1988). L'obtention d'un tel contenu est l'aboutissement des opérations principales suivantes :

- Le choix d'un cadre global énoncif (ici, celui de la phrase) ;
- Celui de la nature de la structure syntaxique avec les différentes configurations qu'elle pourrait avoir (cf. les transformations potentielles) ;
- L'insertion des unités lexicales choisies pour saturer les positions prévues dans la combinatoire ;
- L'ensemble des interactions entre les prédicats virtuels de chaque unité lexicale dans les cadres syntagmatiques, séparément et entre eux, quand il s'agit du cadre final phrastique ;
- La reconstitution (dans la perspective de l'interprétant) du contenu global de cet énoncé.

Sans entrer dans les détails de l'analyse de ces opérations impliquées dans la compositionnalité - ce qui prendrait beaucoup d'espace dépassant le cadre de cette contribution -, nous dirons que la dynamique s'exprime entre autres à travers les contenus prédicatifs impliqués par :

- Les cadres énoncifs : ici le choix d'une phrase formée de trois constituants : un syntagme nominal jouant le rôle de sujet (l'élément dont on ne peut pas faire l'économie si le verbe de la phrase est conjugué à un temps fini appartenant à un mode personnel) et un syntagme verbal comportant un verbe et son complément d'objet direct nominal, deux syntagmes auxquels on a adjoint un syntagme nominal jouant un rôle adverbial (circonstanciel) portant sur la totalité du reste de la phrase, ce complément étant mobile et facultatif ;
- Les unités lexicales choisies : pour le sujet, l'agent, un humain, est défini par sa relation avec l'énonciateur, relation de filiation maternelle, etc. ; le verbe sert de vecteur à une double prédication, syntaxique et sémantique, en établissant une relation entre le sujet et son complément d'objet et en précisant le contenu sémantique, l'arrosage ; le troisième constituant spécifie le cadre temporel, le matin ;
- Les éléments grammaticaux de l'actualisation de l'ensemble des items lexicaux dans ce cadre énonciatif, comme le présent de l'indicatif corrélié à l'emploi du déterminant indéfini du nom *matin* renvoyant à l'idée d'itération portant sur le contenu de l'opération d'arrosage des plantes effectuée par la mère, les déterminants des deux noms, *mère* et *plante*, assurant le caractère bien défini des deux

entités, que nous avons précisé pour la *mère* (relation de filiation marquée par l'adjectif possessif *ma*) ; pour *plantes*, en plus du caractère pluriel, le caractère déterminé est posé grâce à l'article défini *les* ;

- L'ensemble des interactions entre les contenus prédicatifs dans le cadre de chaque syntagme et entre tous les syntagmes dans le cadre de la phrase, que nous illustrons par les interactions entre le verbe *arroser* et son complément et le circonstanciel et le reste de la phrase. Dans le premier cas, le caractère approprié de l'emploi des mots *arroser* et *plante* repose sur une présupposition mutuelle véhiculée par le prédicat de réciprocité qui fait que les plantes s'arrosent et qu'on arrose les plantes. Cette implication réciproque appuie la congruence syntaxique (relation entre un verbe transitif et son complément d'objet) par une congruence sémantique véhiculée par le lexique lui-même. Le circonstanciel vient fournir à l'action d'arrosage un cadre temporel, un moment de la journée. La dimension cadrative commande le choix du temps du verbe et impose une hiérarchie entre la prédication principale (l'arrosage) et le cadrage temporel [*chaque matin* : Tps. (arg)]].

Cette dynamique, à l'origine de la construction du sens, demeure ouverte. De par son incomplétude intrinsèque, elle peut toujours admettre plusieurs autres parcours (dans le cadre des énoncés ambigus) ou nécessiter des précisions imposées par toutes sortes de nécessités énonciatives.

La non-compositionnalité pourrait être abordée dans la double perspective de son corollaire, la compositionnalité, et ce qu'elle a de plus propre, c'est-à-dire l'ensemble des caractéristiques qui la détachent et l'opposent à l'interprétation fondée sur l'analyse de la contribution des composants de l'énoncé et leurs interactions respectives. La question principale à laquelle on doit trouver une réponse qui soit de nature à fournir des éléments d'explication consiste à savoir quelle serait la fonction essentielle assurée par la synthèse qui conduit à une non-compositionnalité partielle ou totale. La réponse réside dans la création lexicale elle-même : on s'en sert pour créer de nouvelles unités polylexicales servant à permettre à la langue de discriminer dans le réel¹¹ de nouvelles catégories, les conceptualiser et les fixer dans la langue au moyen d'unités lexicales propres pour qu'on s'en serve dans la production langagière. Il faut donc définir le concept, expliciter les conditions nécessaires à son émergence et la manière dont il est dénommé.

Il faut commencer par rappeler la définition du concept : *c'est une entité abstraite, dynamique, élaborée à partir d'un ensemble de prédicats, élémentaires ou complexes, hiérarchisés, constituant une unité globale faite d'un noyau constant et d'un ensemble d'éléments prédicatifs adjacents suffisamment flexibles pour s'adapter facilement aux différents emplois*. Une telle définition mérite commentaire :

- Il s'agit ici de la conceptualisation spontanée dans le langage courant ; elle s'oppose à la conceptualisation scientifique et technique où les contenus obéissent à des règles normatives qui régissent leur fixation dans le discours spécialisé ;
- L'opposition entre éléments prédicatifs du noyau et éléments de la périphérie est essentielle : le noyau assure à l'ensemble des prédicats constitutifs la convergence nécessaire à l'unité de la catégorie ; les périphéries ont une double fonction en tant qu'éléments d'interface entre le noyau prédicatif et les interactions avec le voisinage combinatoire : ils assurent la jonction entre les deux et supportent les adaptations nécessaires imposées par le voisinage ;
- Le caractère dynamique de tout concept renvoie à l'ensemble des interactions à l'intérieur du concept des prédicats constitutifs, interactions exercées le plus souvent par la combinatoire qui peut aller dans certains cas jusqu'à modifier l'ensemble des réseaux dans lesquels figure le concept en question.

Pour qu'un concept émerge, il faut qu'il réponde à une nécessité impérieuse de catégorisation à partager par les locuteurs. Deux possibilités se présentent : ou bien l'on catégorise par le discours, c'est-à-dire l'on décrit tout simplement la nouvelle catégorie au moyen de toutes sortes de séquences discursives sans éprouver la nécessité de lui assigner un signifiant propre, soit on la fixe dans le lexique en lui attribuant une unité lexicale propre. Souvent, cette dernière possibilité est précédée par la première. Mais l'on n'arrête jamais de catégoriser par et dans le discours : c'est le « liquide amniotique » où prennent forme les néologismes, notamment les néologismes polylexicaux. Dans ce milieu discursif figurent les ingrédients favorisant l'émergence du nouveau concept : l'ensemble des prédicats constitutifs. Nous avons un bon exemple dans le néologisme monolexical *déconfinement*, forgé pendant la pandémie de Covid 19. Son élaboration en tant que concept a bien précédé son émergence : c'est dans le discours sur le *confinement* que se sont forgés les contenus prédicatifs du *déconfinement*, comme l'ensemble des contraintes imposées à la population pour contrer la transmission du virus et, par conséquent, tout ce qui s'ensuit comme dégâts au niveau de la santé des gens et dans les domaines socio-économiques sur les plans national et international. *Déconfiner*, c'est lever l'ensemble des contraintes partiellement ou totalement.

Une fois le concept élaboré, il faut le fixer dans un signifiant. Dans ce cas, quoi de mieux qu'un paradigme dérivationnel à partir de la base latine *confines* qui a donné lieu à *confiner*, d'où *confinement*. *Déconfiner* date, selon le GR de 1987. Reste à ajouter le nom correspondant : *déconfinement*.

Nous avons là une dénomination monolexicale parce que les conditions lexicales en français sont favorables à la monolexicalité : tout un paradigme formé à partir de

la même base qui renvoie au même noyau prédicatif partagé est déjà en place. Par le jeu des règles de la dérivation affixale, on peut retracer la trajectoire de la série dérivationnelle telle qu'elle figure dans le GR.

lat. confines → (1225) confiner → (1579) confinement → (rare avant 2020) déconfinement → (1987 ; rare avant 2020) déconfiner

Dans le cas de la néologie polylexicale, l'élaboration du néologisme se fait par association syntagmatique. Tel est le cas des syntagmes (collocations) formés à partir de *déconfinement*, comme *déconfinement partiel*¹² qui enrichit la série collocationnelle : *confinement partiel*, *confinement total*, *déconfinement partiel*. Le contenu prédicatif de telles combinaisons lexicales se précise dans le discours dans lequel elles prennent forme.

3. L'intérêt heuristique des néologismes polylexicaux

Trois points sont à retenir : la proximité de ces formations lexicales avec les moules en action dans la production langagière et leur positionnement par rapport à la genèse linguistique en général et aux processus sémantiques à l'œuvre dans ces cadres polylexicaux en particulier.

3.1. La proximité avec les moules-matrices

Il s'agit d'un point difficile à cerner avec la plus grande netteté. La difficulté réside essentiellement dans l'absence de tangibilité évidente de la forme que nous avons essayé de décrire ailleurs en lui attribuant la dénomination de moule (Mejri, 2023 ; Mejri, Zhu 2020 ; Zhu, 2020). Nous essayons ici de la préciser davantage en rappelant certaines de ses manifestations, d'en fournir les principales caractéristiques avant d'en proposer une nouvelle dénomination qui l'intégrerait mieux dans les paradigmes dénommant les unités linguistiques et qui aiderait à mieux souligner sa proximité avec les unités polylexicales.

Partant du constat qu'une grande partie de la formation des unités lexicales construites, mono- ou polylexicales répondent à des schèmes bien précis, que l'on explique par des rapprochements analogiques, mais qui découlent en réalité de la « pensée rapide », automatique, intuitive¹³. Il s'agit de ce qu'appelle Daniel Kahneman une *heuristique*, c'est-à-dire « une procédure simple qui permet de trouver des réponses adéquates, bien que souvent imparfaites, à des questions difficiles », « une conséquence de la chevrotonne mentale, cette imprécision dans le contour de nos réponses » (2012 : 113). Cette heuristique n'intervient pas uniquement dans la formation des unités lexicales, elle est à l'œuvre dans toute production langagière, là où la langue s'élabore,

évolue et se transforme. Sous la pression des exigences de la communication courante, l'heuristique intuitive apporte des solutions immédiates permettant aux échanges de ne pas s'interrompre, quitte à avoir des productions peu ou non satisfaisantes, d'où les nécessaires ajustements et reprises de l'oral. Son action est certaine aussi bien au niveau de la production qu'à celui de la réception.

Sur quoi reposent les solutions apportées par les heuristiques intuitives à la pression de la production langagière ? Elles tirent leur substance de l'ensemble des connaissances linguistiques profondément ancrées chez le locuteur. Avec ces ingrédients se dégage presque instantanément une forme globale correspondant à un vouloir-dire, initialement réductible à une simple intentionnalité qui est à nuancer au fur et à mesure que cette pensée se précise avec la forme verbale qu'elle finira par avoir dans l'interlocution. Cette forme de pensée encore imprécise mobilise une forme verbale, elle aussi imprécise, mais qui constitue une unité dont l'ensemble des constituants sont orientés au service de l'intention idéale. L'imprécision ne remet pas en question l'unité des deux formes, mentale et verbale. L'imprécision est nécessaire à la souplesse ; l'unité l'est à la réalisation de la production langagière la plus adéquate à l'intentionnalité initiale. Le tout tend vers l'appariement le mieux adapté possible entre les deux.

Précède l'appariement la phase où l'heuristique intuitive, comme elle le fait pour toute autre réaction motrice, mobilise à partir de ce qui est disponible, en fonction de l'état psychologique du locuteur, de ses motivations, de l'ensemble des charges émotionnelles de l'instant, l'ensemble des éléments linguistiques mobilisables pour trouver une forme verbale à l'intention du vouloir-dire. De tels éléments sont nécessairement hybrides, c'est-à-dire comportant tout ce qui s'approche le plus possible du contenu prédicatif qu'on cherche à exprimer : éléments lexicaux, morphologiques, prosodiques, sémantiques, syntaxiques et éventuellement pragmatiques. Trois caractéristiques essentielles distinguent cette forme :

- elle a une forme globale, sorte de *gestalt* ;
- elle comporte des invariants et des zones qui admettent toutes sortes de variations ;
- elle comporte, en tant qu'espace combinatoire à saturer, un ensemble de positions dont la saturation par des invariants lexicaux et / ou grammaticaux se fait en fonction de la dynamique de la créativité langagière ;
- les positions non saturées sont réservées aux variants qui viennent compléter les invariants pour faire émerger la séquence finale de la production langagière.

Cette forme globale, dont les contours et les positions fluctuent en fonction de l'ensemble des contraintes internes et externes, intervient, comme on l'a déjà souligné, à la production et à la réception. Quand on est en position de l'interprétant, on ne cherche pas à saisir les détails de l'expression de l'interlocuteur : on appréhende

son discours dans sa globalité. On cherche à saisir les formes globales dans lesquelles il injecte le contenu de son dire et à en dégager l'essentiel, c'est-à-dire les contenus prédicatifs à communiquer. L'automatisme de l'interprétation est régi par la même heuristique intuitive. C'est ce qui permet aux interlocuteurs d'anticiper, c'est-à-dire d'effectuer des prédictions sur le vouloir-dire de leurs échanges, quitte à opérer des corrections après coup.

Cette forme qui présente l'avantage d'être économique, automatique et spontanée, est une forme sémiotique d'un type nouveau qui assure à l'espèce humaine de très grands avantages permettant une communication qui fait l'économie de la réflexion lente¹⁴ et qui répond aux exigences de la survie devant les prédateurs et les imprévus. Elle représente une arme redoutable entre les mains des membres du groupe qui la développent, comme c'est le cas chez les individus dont la production langagière est toujours percutante, tout en étant immédiate, adéquate et pertinente ; une arme si nécessaire à l'organisation du groupe, à sa cohésion et à sa survie.

Une telle forme sémiotique a souvent fait l'objet de remarques pertinentes de la part des linguistes. Arrive en premier lieu la dimension syntaxique, parce qu'elle s'impose par la combinatoire des séquences, avec la notion de *structure*. Mais l'on réalise que la structure est tellement abstraite qu'elle ne peut servir que de base impliquée par une forme plus globale et plus complexe. Elle est souvent déductible par analyse : les locuteurs n'ont pas conscience des structures syntaxiques quand ils parlent. On a eu recours au concept de *schème*, terme philosophique qui renvoie « chez Kant, à [une] représentation qui est intermédiaire entre les phénomènes perçus par les sens et les catégories de l'entendement » (GR). Même si cette notion se rapproche de cette entité sémiotique, elle se prête mieux à la pensée, elle renvoie à une phase où l'élaboration de l'idée est encore fluctuante, c'est-à-dire non versée dans des catégories bien établies. Ainsi le schème, pris dans ce sens, pourrait-il être inclus dans la forme globale que nous tentons de préciser. Si la *structure* renvoie à une dimension linguistique, le *schème* penche du côté de la pensée. Ces dernières décennies, le terme *construction* a la faveur des linguistes : il a émergé à la faveur du développement des recherches en matière de catégorisation, de figement et d'approches constructivistes : la remise en question de l'approche définitoire en termes aristotéliens de conditions nécessaires et suffisantes au profit de l'analyse prototypique apporte une grande plasticité à l'analyse sémantique permettant d'établir des liens entre les éléments dissemblables dans la même catégorie ; l'accumulation de descriptions aussi diverses que variées sur les séquences figées attire l'attention sur l'existence d'un processus universel en action dans les langues par lequel des séquences, répondant à des formes particulières, finissent par se former pour enrichir le lexique d'unités lexicales, alliant variance et invariance ; les approches constructivistes, s'opposant à l'innéisme des compétences

langagières à la Chomsky, défendent l'idée que les humains, comme pour toute nécessité de l'évolution, « bricolent » pour faire émerger des systèmes aussi élaborés que les systèmes linguistiques. Ce bricolage s'est fait progressivement, moyennant des adaptations renouvelées. Cela a fini par donner lieu à des compétences linguistiques inégalées ayant conduit à l'émergence des cultures transmises aux membres de la communauté. D'où la diversité des langues et des cultures. Plusieurs tentatives pour définir les *constructions*¹⁵ : celle de Lakoff, cité par François (2008 : 7), fait une bonne synthèse grâce à sa grande généralité : « Chaque construction sera une paire forme-sens (F, S) où F est un ensemble de conditions sur la forme syntaxique et phonologique et S un ensemble de conditions sur la signification et l'usage » (Lakoff, 1987 : 467, trad. J. François). Quand Jacques François précise que « ces constructions entrent en combinaisons et tout énoncé supérieur à un mot représente la manifestation de plusieurs constructions » (*ibidem* : 8), on pourrait comprendre que ce genre de formes assure l'interface entre le mot, en tant qu'unité de la troisième articulation, et l'énoncé polylexical. Qu'en est-il des séquences figées, polylexicales par définition ? Doit-on leur donner le même statut que le mot ou les considérer comme des constructions ? Que faire des collocations : sont-elles les vraies constructions ou en font-elles uniquement partie sans s'y identifier ?

Craft et Cruse (2004 : 256) précisent en quoi consiste une grammaire de construction en ces termes : « Une grammaire de construction consiste en un grand nombre de constructions de tous types depuis les constructions syntaxiques schématiques jusqu'aux items lexicaux substantifs. Toutes ces constructions possèdent des propriétés de forme (syntaxiques et phonologiques) et de sens (sémantiques et pragmatiques). Toutes ces constructions sont organisées de manière particulière dans l'esprit du locuteur » (cité par J. François, *op. cit.* : 8). Même si les auteurs n'indiquent pas clairement de quoi ces constructions sont faites, ils leur donnent le statut de formes faisant partie de la compétence linguistique des locuteurs. La question qui se pose alors concerne la manière dont elles se configurent (prennent forme), leur statut et, par conséquent, la position qu'elles occupent par rapport aux unités des trois articulations de la langue.

L'ensemble des travaux sur la phraséologie montrent d'une manière incontestable l'existence de moules qui participent à la fois à la formation des solidarités polylexicales et à la production langagière. L'on ne sait pas pour le moment la manière dont ils émergent et comment ils se forment. Nous pensons que, à leur émergence, président les principes de fixité et de variation régissant la dynamique du système linguistique (Mejri, 2018 et 2023). Pour comprendre cette dynamique et les deux principes qui lui sont consubstantiels, il faut rompre avec la vision statique de l'objet de la linguistique dont découle la fameuse dichotomie langue / parole (ou langue / discours) où les deux termes s'opposent systématiquement sans qu'il y ait une quelconque conjonction

entre les deux. Il serait plus adéquat de voir dans le phénomène linguistique deux pans (espaces) bien articulés au moyen d'une zone servant d'interface où les échanges sont continus et où les mouvements que comporte chaque pan transitent vers l'autre. Ces mouvements incessants dans la zone de jonction correspondent à celle où « la sensibilité aux données initiales » se réalise ; c'est ainsi que les langues se développent : sans la production langagière, il n'y a pas de mouvement et toute dynamique a un impact direct sur le système. La fixité sert de contrepoids à la variation. Elle stabilise tous les éléments du système qui se généralisent et se déposent progressivement sans qu'il y ait nécessairement d'aspects privilégiés par rapport à d'autres. La fixité peut porter sur n'importe quelle portion des espaces syntagmatiques, qu'il s'agisse de lexique, de morphophonologie, de syntaxe ou de sémantique. Si la fixité frappant cet espace est totale, la langue s'enrichit par une séquence figée venant s'ajouter au système. Si elle n'est que partielle, l'espace qui échappe à son action est alors le siège de toutes sortes de changements imposés par l'extrême hétérogénéité de la production langagière.

Comme on le constate, l'ensemble des termes proposés pour décrire ce phénomène émergent (*structure, construction, schème, moule, etc.*) ne traduisent que l'un ou l'autre de ses aspects, sans tenir compte de sa dynamique ni de son pouvoir génératif. C'est pourquoi nous pensons qu'en l'état de nos connaissances actuelles, il vaut mieux les situer dans le phénomène langagier, leur donner un statut (même provisoire) et en fournir les principales caractéristiques. Avant de le faire, notons que parmi les dénominations proposées figurent les termes *moules* et *matrices*. Le phénomène décrit relève des deux : un *moule* formel associé à un contenu prédicatif global ; mais également, et en même temps une *matrice* (comme celle pour la reproduction de tout ce qui est vivant), assurant les conditions de génération du multiple à partir de formes souples. Le *moule* serait à la *matrice* ce qu'est la *fixité* est à la *variation* ; ce qui donnerait un *moule-matrice* ou une *matrice-moule* (*M. M.*, prononcé *emème*¹⁶). Ainsi l'*emmème* se situerait dans le cas de la néologie dans la zone de l'interface entre les deux pans du phénomène langagier. Tout comme la phrase, il participe par sa fixité du préconstruit et verse, de par ses aspects variables, dans la production langagière. L'*emmème*, tout en étant partiellement fixe, est en même temps très souple, représentant ainsi un type sémiotique particulier qui se distingue ici par :

- sa nature syntagmatique, en tant qu'espace où s'exercent les deux forces de la dynamique ;
- son caractère hybride puisque la fixité et la variation peuvent, selon le cas, toucher n'importe quel aspect linguistique ;
- sa discontinuité structurelle sans laquelle il n'y aurait pas de distribution entre segments de l'espace saturés et segments à saturer.

3.2. Positionnement par rapport à la genèse linguistique

L'étude de la néologie présente l'avantage d'assister *in vivo* à la naissance de la langue. Tout comme dans l'étude de l'acquisition des compétences langagières chez l'enfant, le linguiste occupe un poste d'observation privilégié : il a la possibilité d'avoir accès aux mécanismes profonds de l'émergence de nouvelles unités linguistiques, du mode de leur insertion dans la langue, si jamais elles sont retenues, et des multiples péripéties par lesquelles elles passent. Abordé sous l'angle de la néologie polylexicale, ce positionnement nous permet de retenir entre autres les trois éléments suivants : le croisement entre *emmèmes* et articulations du langage, les caractéristiques de l'économie du système de la langue lors de l'innovation langagière et la conceptualisation par les mots.

- Le croisement entre *emmèmes* et articulations du langage :

L'une des façons d'aborder la question de la productivité et de la créativité langagière consiste dans le croisement des *emmèmes*, les formes globales où coexistent fixité et variation, avec les différentes articulations du langage. S'agissant de la première articulation, celle dont l'unité, le phonème, assure la matérialité phonique des unités des deux autres articulations, il y a lieu de retenir le jeu associatif (combinatoire) qui donne lieu, à la faveur de canevas réguliers, l'ensemble des syllabes, dont certaines, une fois dotées de sens, font émerger les unités de la deuxième articulation, les morphèmes. Cette analyse n'est nullement nouvelle. Déjà au X^e siècle, le grammairien Ibn Jinni¹⁷, en traitant de la langue arabe, faisait la distinction entre deux types de dérivation (*iftiqa:q*). La petite dérivation (*iftiqa:ql 'asrar*) et la grande dérivation (*iftiqa:ql 'akbar*), qu'il définit ainsi :

- La première dérivation *consiste à prendre tous les mots de même racine (aql) et à établir les liens sémantiques qui peuvent exister entre eux : la particularité de cette catégorie de dérivation réside dans le fait que la succession des consonnes est toujours la même, quel que soit le mot envisagé et quelles que soient les transformations que ce dernier peut subir* (Mhiri, 1973 : 251)¹⁸ ;
- La seconde, la grande dérivation, *consiste à ramener une notion commune dans les mots qui ont en commun trois consonnes radicales, quelle que soit la succession dans laquelle se présentent ces consonnes* (Idem : 252).

Cette seconde dérivation, vue sous la perspective de l'encodage, c'est-à-dire la production langagière, répond à l'*emmème* suivant : (le moule, l'invariance des consonnes et de leur nombre) + (la variation dans l'ordre de succession) ; le tout aboutissant à une famille de mots partageant peu ou prou la même notion.

Cette approche, appliquée aux unités de la troisième articulation, les unités lexicales, nous conduit tout naturellement à la formation des unités polylexicales, dont

l'émergence se conçoit d'une manière similaire, où il y aurait une partie fixe et une partie variable. La première fournit le moule ; la seconde, la matrice, la génération.

Pour résumer, l'on aura, à chaque articulation, croisement entre les deux éléments de l'*emmème*, pour qu'il y ait émergence de chaque type d'unités linguistiques :

- Le phonème : traits distinctifs pertinents + variation de traits spécifiques ;
- Le morphème : associations phonémiques fixes / variables + fixité et variation sémantiques ;
- L'unité lexicale : associations morphémiques fixes / variables + fixité et variation sémantiques qui se déclinent en français sous la forme soit d'unités lexicales (*emmème* morphémique), soit d'unités polylexicales (*emmème* syntagmatique).

Au-delà des unités préconstruites des trois articulations, on quitte le préconstruit pour la production langagière propre à chaque locuteur où interviennent les cadres de réalisation de la combinatoire lexicale que sont le syntagme, la phrase et le texte.

Trois caractéristiques des *emmèmes* permettent une production langagière non finie, extrêmement variée et s'inscrivant dans une dynamique continue dans le cadre d'une économie des moyens mobilisés : l'hybridité, la souplesse et l'économie. Commençons par cette dernière caractéristique : comme l'*emmème* relève de la cognition générale se traduisant sous forme d'heuristique extrêmement rapide, « activité mentale extrêmement automatique » (Kahneman, 2012 : 18), - cette forme de « pensée intuitive » s'oppose à une « pensée délibérée » (*idem*) -, il intervient en amont de toute créativité langagière pour en assurer l'automatisme, condition nécessaire à la spontanéité des échanges verbaux. Evidemment, comme l'explique bien Kahneman, ce système 1 est corrélé à un système 2, plus lent, qui se charge des calculs complexes exigeant beaucoup plus de concentration (*idem* : 24). Cette économie qui découle d'un fonctionnement « automatique [...] et rapide [...], avec peu ou pas d'effort et aucune sensation de contrôle de liberté » (*idem*) est assurée par les deux premières caractéristiques que sont l'hybridité et la souplesse des *emmèmes*. L'hybridité est constitutive de l'*emmème* : il est à la fois fixe et variable, constitué d'éléments linguistiques de tout ordre (syntaxe, lexique, morphologie, phonologie, pragmatique, etc.) combinés, selon le cas, grâce à des distributions souples selon une discontinuité conforme à l'alternance dosée entre ce qui constitue le moule et ce qui forme la matrice.

De l'automatisme et de la spontanéité découle le figement sous ses différentes formes : grammaticales, lexicales et pragmatiques. S'en dégagent les *emmèmes* à l'origine de la génération des néologismes. De tels néologismes, quand ils sont polylexicaux, naissent dans des conceptualisations discursives portant sur des objets nouveaux. Une fois le nouveau concept élaboré, la nécessité d'une nouvelle dénomination s'impose : elle émerge le plus souvent dans les premières réalisations discursives qui ont vu la

naissance de ces créations lexicales (*cf.* les exemples de la vaccination). Ces contextes discursifs servent de milieux amniotiques aux néologismes, où coexistent l'essentiel des éléments conceptuels qui seront rattachés ultérieurement à des contenus sémantiques.

3.3. Lieu privilégié pour l'observation des processus sémantiques des néologismes polylexicaux

Rappelons d'abord que les deux processus à l'œuvre dans l'émergence du sens dans toute production langagière sont la compositionnalité et son corollaire, la non-compositionnalité. La première consiste dans la construction d'un sens de plus en plus complexe à partir des significations des éléments constitutifs de l'énoncé (morphèmes, mots et unités polylexicales), leur combinatoire (morphologique et syntaxique) et leur ancrage énonciatif avec tout ce que cela implique comme dimensions pragmatiques. Son corollaire, la non-compositionnalité, découle du blocage des processus de construction du sens qu'on vient de décrire dans la perspective compositionnelle.

Ce qui nous intéresse ici, c'est l'émergence de la globalisation sémantique propre aux unités polylexicales. De nature polylexicale, elles obéissent, lors de leur création en tant que néologismes syntagmatiques, à la compositionnalité. Mais cette compositionnalité initiale tend très rapidement vers une globalité sémantique, le pendant au signifiant polylexical. Cela se fait par des ruptures successives avec la compositionnalité renforçant ainsi de plus en plus le caractère global de la nouvelle signification. L'exemple suivant du néologisme *sécheresse éclair* donne une idée sur les ruptures progressives par rapport à une interprétation littérale : « une sécheresse rapide ». Si l'on consulte les articles publiés sur le site de *France info*, intitulés respectivement « Les sécheresses éclair augmentent en raison du réchauffement climatique, selon une étude » (publié le 15/04/2023) et « Météo : qu'est-ce que la « sécheresse éclair » qui touche la France ? » (publié le 07/06/2023), l'on constate qu'à la faveur des contenus prédicatifs que renferment les commentaires, de nouveaux contenus viennent s'ajouter et modifier la première interprétation, nécessairement réductrice. Nous en mentionnons quelques-uns :

- Ce type de sécheresse s'oppose à la sécheresse en tant que « phénomène à long cours » ;
- Elle est favorisée par les conditions suivantes : « déficit de précipitations dans certaines zones, évaporation accrue, en raison de températures très hautes » ;
- Elle est « dangereuse à cause de [son] apparition rapide ne laissant pas assez de temps pour se préparer » ;
- Elle met les « écosystèmes à rude épreuve » : « la végétation n'a pas non plus assez de temps pour s'adapter » ;

- Elle est en lien direct avec le réchauffement climatique, l'effet de serre et l'émission de plus en plus importante de CO₂, etc.

Plus on ajoute de nouveaux contenus prédicatifs, plus on s'éloigne du sens compositionnel, plus la globalité attribuée à cette unité polylexicale s'affirme.

Commence à émerger une globalité sémantique correspondant à la nouvelle unité lexicale. Cela se vérifie dans le cadre des premiers discours (textes) « amniotiques » qui voient naître les néologismes. Trois manifestations discursives illustrent cette mise en saillance du néologisme :

- Un discours autonymique focalisé sur le néologisme répondant à une structure binaire : thème + un ensemble de prédicats ; le thème étant le néologisme et les prédicats les éléments définitoires. Généralement, ce genre de texte comporte des questions sur la signification des nouvelles unités du genre : « Qu'est-ce que la *canicule marine* ? » ; le reste vient expliciter la notion nouvelle (Site *Europe 1*, consulté le 22 juin 2023). Ce genre de discours met en saillance la nouvelle unité en tant que nouvelle dénomination devant être explicitée au lecteur ;
- Un discours où le néologisme sert d'attracteur aux contenus prédicatifs du texte : tout converge vers cette unité en l'étoffant de précisions sémantiques spécifiques, participant ainsi à son autonomisation. Ainsi le discours « amniotique » façonne-t-il en quelque sorte l'identité du néologisme ;
- Autonymie et attractivité favorisent l'émergence d'un discours où la nouvelle unité commence à renforcer son identité globale, d'une façon unitaire, grâce à l'ensemble des associations syntagmatiques appropriées qui consolident des emplois de plus en plus orientés vers une stabilisation, pouvant aboutir à l'intégration du néologisme dans le lexique.

Comme on le constate, tous ces processus suivent le même mouvement : du texte vers l'unité nouvellement créée. C'est le texte qui légitime le néologisme : il l'intègre dans des contextes discursifs, y insuffle du contenu prédicatif et l'associe à des environnements qui précisent sa distribution dans le cadre phrastique et textuel.

4. Les interactions prédicatives à l'intérieur de l'espace syntagmatique

Parallèlement à la dynamique du discours « amniotique » qui joue en quelque sorte le rôle de « chorion » (membrane) assurant la consolidation de la nouvelle unité lexicale, s'effectuent des interactions internes entre les constituants participant à la formation du néologisme polylexical. Comme la polylexicalité offre un espace syntagmatique dans lequel les constituants coexistent, il y a nécessairement des interactions de contenus prédicatifs de chacun des éléments de l'unité complexe. Sans entrer dans le détail des

analyses, nous limitons nos remarques aux données de base et aux opérations interactives à l'intérieur de l'unité polylexicale.

Les données de base se déclinent sous la forme d'un espace syntagmatique ayant une structure syntaxique dont les positions sont pourvues d'unités lexicales constitutives de l'unité. En l'absence d'unité lexicale globale, l'on est réduit à une interprétation compositionnelle conforme aux données mentionnées qui se dégage des contenus prédicatifs des constituants lexicaux saturant les positions de la structure syntaxique. Si l'on reprend l'exemple de *canicule marine*, l'interprétation, en dehors de toute lexicalisation, aboutirait à la localisation de la *canicule* dans les mers, en opposition avec celle qui se passe dans les terres, c'est-à-dire les continents. Cette interprétation trahit la dissymétrie imposée par la structure syntaxique entre le nom *canicule* et son expansion *marine* ; le nom étant le noyau du syntagme et l'adjectif son modifieur, son expansion. La hiérarchie entre les deux constituants fait que l'adjectif restreint l'extension du nom. Cette interprétation compositionnelle est valable pour tout modifieur adjacent au mot *canicule*, du genre *canicule parisienne*, *canicule locale*, *canicule périodique*, etc., sans que cela forme une unité polylexicale de contenu prédicatif global.

Dans la formulation d'une nouvelle unité s'enclenche une dynamique comportant des interactions fondées sur les données de base déjà indiquées, dont nous retenons :

- Un échange de contenu prédicatif entre les unités selon les contraintes syntaxiques : dans le cas de *sécheresse éclair*, le contenu d'*éclair* modifie *sécheresse* dans ce sens qu'il apporte des sèmes comme la rapidité, la soudaineté, etc. *Sécheresse*, de son côté, même si c'est dans ce cas d'une intensité moindre que dans le cas d'*éclair*, agit sur l'expansion *éclair* en créant une sorte d'incongruence qui provient de l'association peu courante entre les deux items ;
- Cette incongruence trahit l'inactivation de certains traits d'*éclair* comme la luminosité, le caractère ramifié, l'implication d'éléments météorologiques associés comme le tonnerre, l'orage, l'annonce de précipitation, etc. ;
- L'activation d'un espace prédicatif à l'intérieur de la signification de *sécheresse* accueillant une typologie ou une spécification de ce phénomène ; c'est à cet espace que vont s'accrocher les éléments de sens qui migrent du modifieur vers le support nominal ;
- Si la nouvelle création lexicale enclenche de telles interactions, elle s'ouvre en même temps au discours amiotique déjà mentionné permettant l'adjonction de nouveaux prédicats s'associant aux interactions précédentes ;
- L'ensemble des contenus prédicatifs s'organisent selon la hiérarchie exigée par la nouvelle notion ; ce qui conditionnera son insertion future dans le discours ;
- Cette étape ne serait pas possible sans une opération de pontage sémantique entre les deux items constitutifs de la séquence. Nous entendons par *pontage* une fixité

sémantique qui s'établit entre les deux constituants, condition nécessaire à la globalisation sémantique correspondant au statut de la nouvelle unité polylexicale. C'est ce pontage qui fait que le simple amorçage de la séquence conduit à l'interprétation globale. Dans le cas de la néologie, ce processus de pontage est en voie de construction. Mais quand il s'agit de séquences figées, notamment dans le cas des formules autonomes, l'amorce suffit à l'interprétation de toute la séquence, preuve que la séquence est bâtie sur un pontage prédicatif solide garantissant le traitement unitaire de la séquence. Des exemples comme *À bon entendeur (...)*, *Quand on parle du loup (...)* et *(...) la caravane passe*, suffisent à illustrer ce phénomène général qui, poussé à l'extrême, donne lieu à des formes tronquées comme dans *Chacun son métier (et les vaches seront bien gardées)*.

Comme on le constate, la non-compositionnalité naissante n'advient pas en rupture avec la compositionnalité. Au contraire, cette dernière lui sert de base pour toutes les interactions internes qui voient le jour à l'intérieur de l'espace syntagmatique. Les exemples que nous avons cités relèvent un peu des nouvelles dénominations terminologiques appartenant à des domaines spécifiques. Mais l'on peut généraliser ces processus aux collocations qui naissent dans le discours général (cf. Meneses-Lerin).

5. L'exemple des aphorismes comme créations néologiques syntagmatiques

Le choix de l'aphorisme pour illustrer la néologie polylexicale peut sembler incongru, surtout que nous n'avons fourni dans le corps de notre analyse que des exemples d'unités polylexicales non autonomes, c'est-à-dire insérables dans les cadres syntagmatiques et phrastiques en fonction de leur appartenance catégorielle. C'est pourquoi il va falloir expliquer ce choix, montrer la relation que ce type de création peut avoir avec la néologie, en fournir les principales caractéristiques fonctionnelles, prédictives et formelles, et finalement en souligner à la fois la proximité avec la pensée fragmentée et la puissance résomptive dans le discours.

5.1. Pourquoi l'aphorisme ?

Trois raisons principales président au choix de l'aphorisme : son appartenance à la création lexicale, en tant qu'unité de la troisième articulation du langage, son enracinement historique en tant que genre textuel et son caractère sentencieux. Pour le premier point, encore faut-il rappeler que les unités de la 3^e articulation comportent une grande variation aussi bien formelle que de contenu. Sur le plan formel, on distingue parmi ces unités celles qui se rangent du côté de la monolexicalité (un seul mot) et celles qui se distinguent par leur polylexicalité (au moins deux mots). Par ailleurs, l'on

oppose également les unités non autonomes, ayant une appartenance propre à des parties du discours, et les unités autonomes, employées telles quelles dans le discours, comme certaines formules (cf. les pragmatèmes par exemple). L'appartenance de cette dernière catégorie à la troisième articulation se justifie par au moins trois raisons : certaines servent à dénommer des situations (*un ange passe*) ; d'autres servent à fixer dans la langue des savoirs partagés (les proverbes) ; d'autres encore font partie de rites langagiers (cf. par exemple les actes de langage stéréotypés, Kauffer 2013).

En plus de cette appartenance à la troisième articulation qui range l'aphorisme du côté du lexical dans le système linguistique, il y a lieu de souligner son grand ancrage historique en tant que genre textuel qui remonte à la période présocratique et qui continue, à travers toutes sortes d'avatars, d'être productif tout en conservant les mêmes caractéristiques formelles et prédicatives (cf. L'introduction de l'ouvrage *Le bouquin des aphorismes* de Philippe Moret, Laffont 2018)¹⁹.

D'où sa centralité par rapport aux énoncés sentencieux, du latin *sententia* (correspondant à ce que « Aristote appelle gnômê »), « énonciation à valeur générale dotée d'une fonction argumentative mais aussi ornementale, du fait d'une recherche stylistique souvent liée à la prosodie » (Dupuis, 1998) : *maxime*, *adage*, *apophtegme*, *sentence*, *enthymème*, *précepte*, *formule*, *proverbe*, *emblème*²⁰, *pointe*²¹, etc.

Son ancrage historique trahit deux faits majeurs : son origine spécialisée et l'extension progressive de son emploi. Initialement, comme le précise Philippe Moret (*idem* : 9), l'aphorisme est « un terme de médecine » (Aphorismes d'Hippocrate). Son emploi a glissé vers la jurisprudence, puis la morale. Le même auteur avance cette formule qui renvoie à cette spécialisation : « l'aphorisme est à la médecine ce que la maxime est à la morale ». Actuellement, même si la maxime conserve, peut-être grâce au rattachement à des références littéraires comme La Rochefoucauld, des liens privilégiés avec la dimension morale, l'aphorisme s'est affranchi totalement du domaine médical. Moret (2018) en fournit une description qui met en perspective les différentes évolutions par lesquelles s'est passée cette forme sentencieuse de l'Antiquité jusqu'au XX^e siècle et où il en fournit une définition dont les éléments nous serviront comme ingrédients de notre analyse. Son analyse s'inscrit dans un cadre d'analyse littéraire qui retrace l'évolution d'un genre particulier d'écriture qu'il appelle volontiers « littérature aphoristique » ou « tradition littéraire de l'aphorisme » (*op. cit.* : 11).

5.2. Le rapport avec la création néologique

Le prototype du néologisme répond au schéma suivant :

une forme nouvelle (signifiant)	/	un contenu prédicatif nouveau (signifié)
I		II

Un tel schéma est susceptible d’une modification dissymétrique, faisant de la nouveauté une caractéristique qui se limite au seul signifié (II), le signifiant n’étant pas nouveau. On a alors :

une forme ancienne / un contenu prédicatif nouveau
I II

On l’aura compris, il s’agit ici d’un néologisme sémantique, cas très courant dans la terminologie de plusieurs domaines où l’on attribue des définitions (des emplois) spécifiques à des unités lexicales faisant partie du fonds lexical commun. Dans ce dernier cas, l’on analyse le nouveau contenu prédicatif tout en cherchant des spécificités dans la combinatoire qui la distingue de celle des autres emplois. Mais la forme du signifiant lexical reste la même.

Dans un cas comme dans l’autre, seul le signifiant est tangible, se donne à voir, est fixée dans une forme lexicale (la partie I). La partie II est admise comme le corollaire de I, sans qu’elle prenne une forme tangible comme c’est le cas dans la définition du dictionnaire, qui correspond à une réalisation syntagmatique (la partie II).

Entrée / définition lexicographique
I II

Cette structure lexicographique n’est qu’un moule commode pour rendre la consultation aisée. Nous savons qu’il y a un grand nombre de types de définitions²². Nous retenons pour notre démonstration celle qui établit entre I et II une relation équative, exprimable au moyen de *est* :

I est II

Si l’on tenait compte de l’étymologie du terme *aphorisme*, telle qu’elle est présentée par Philippe Moret (« du latin *aphorismus*, du grec *aphorismos*, dérivé du verbe *aphorizein* [...] délimiter, circonscrire, d’où par abstraction, définir » (op. cité : 9), l’on accepterait facilement la conclusion de l’auteur : « la définition, et la plus économique possible, de l’aphorisme est ... définition » (*idem*). Ainsi, le prototype de l’aphorisme serait un énoncé comportant un Déterminé (Dé) et un Déterminant (Dă).

Dé / Dă

Plusieurs formules peuvent être coulées dans ce moule :

- La dure réalité est une désolante confusion de magnifiques idéaux et de réalisations maladroites. (Ernesto Sabato, *Avant la fin*, Seuil, 200 : 18).
- La création est ce début de sens que nous avons conquis de haute lutte contre l’immensité du chaos. (*ibidem*, p. 48)
- Croire est ce qui rend supportable la perspective de la mort. (Boualem Sansal, *Le train d’Erlingen ou la métamorphose de Dieu*, Gallimard, 2018 : 105).

- Les confidences sont comme un collier de perles, quand le fil cède, tout défile.
(Pierre Lemaître, *Miroir de nos peines*, Albin Michel, 2020 : 202).

Par rapport au prototype de base, toutes sortes de variations peuvent s'opérer. Nous verrons par la suite comment elles se réalisent. Retenons pour le moment cette conclusion que l'aphorisme prototypique est un *énoncé endocentrique, qui comporte en lui-même la désignation du précepte objet de cet énoncé et la définition dont il fait l'objet*.

Une telle définition se décline sur le plan sémiotique à l'inverse des dénominations lexicales courantes : au lieu d'avoir seulement, comme pour n'importe quelle nouvelle dénomination, la saturation du signifiant, laissant la définition non réalisée discursivement, on a, au contraire, pour l'aphorisme une saturation lexicale complète de l'entité définie et de sa définition :

- Dénomination courante :

Entité dénommée		Définition
<i>élatif</i> (n.m.)	<i>est</i>	« cas qui exprime le mouvement de l'intérieur vers l'extérieur, dans les langues finno-ougriennes » (GR).

- Aphorisme :

<i>croire</i>	<i>est</i>	ce qui rend supportable la perspective de la mort.
---------------	------------	--

Les aphorismes exocentriques ne comportent pas en eux-mêmes l'entité à laquelle l'énoncé aphoristique renvoie. Tout comme pour les unités polylexicales conçues sur le même principe, cette entité reste sous-entendue, comme c'est dans le cas de *deux-roues* :

(Un véhicule à) *deux-roues*.

On aurait une configuration similaire pour les aphorismes avec cette spécificité que l'entité non exprimée renvoie aux différentes catégories fonctionnelles attribuées à ce type d'énoncé, comme *précepte*, *règle*, *vérité*, *prescription*, etc., qui réapparaissent souvent dans le discours quand il s'agit de les citer :

(la vérité), rien ne se produit sans cause et rien n'est prédit sans raison. (Plutarque).

Dans les deux cas, ce qui sert de signifiant figure dans les éléments définatoires de l'entité, avec cette différence qu'elle est entière dans l'unité autonome, l'aphorisme, et partielle dans l'unité non autonome, ici le substantif *deux-roues*. Le signifiant est dans les deux cas la trace de l'élaboration discursive du concept dénommé.

Comme on le constate, l'aphorisme est une création lexicale néologique qui s'inscrit parfaitement dans la dynamique de la polylexicalité générale. Sa lexicalisation est une autre dimension qui relève d'autres paramètres, comme la reprise fréquente par les locuteurs dont l'ultime étape est la perte de ses origines et son inscription dans le stock lexical commun, c'est-à-dire les univers de croyance partagés. Ainsi certains aphorismes deviennent-ils des proverbes.

Il reste de voir les principales caractéristiques de l'aphorisme, ses modes de création et sa dimension prédicative.

5.3. Les caractéristiques de l'aphorisme

L'aphorisme, comme l'a bien détaillé Moret (*op. cit.*), s'inscrit dans la tradition des formes brèves et sentencieuses. Il se caractérise par les traits suivants : « la vocation définitionnelle, la brièveté, à la mesure de la phrase prédicative, le souci rhétorique de la concentration, du grand sens en peu de mots » (*Ibidem* : 11).

Sur le plan formel, l'élaboration de l'aphorisme exige la limitation à l'essentiel syntaxique et lexical. Dans l'exemple suivant :

Il y a deux juges infaillibles : Dieu dans le ciel, l'expérience sur la terre. (ibidem : 136)

Le cadre phrastique se réduit à la formule d'existence *il y a*, suivie de l'existant, le complément de l'expression. À l'intérieur du complément, une structure binaire repose sur une relation appositive qui relève du minimum grammatical, une simple marque séquentielle. Le segment apposé se construit par simple juxtaposition.

Pour ce qui est du lexique, il est en parfaite adéquation avec le moule formel : la désignation de ceux dont on affirme l'existence avec leur caractérisation : *deux juges infaillibles*. La suite vient expliciter ces deux juges : *Dieu* et *l'expérience*, avec des localisations opposées de ces entités : *le ciel* et *la terre*. Il est à noter que si l'on cherche à réduire davantage cet énoncé, l'on peut faire l'économie de *il y a*. On aura ainsi :

Deux juges infaillibles : Dieu dans le ciel, l'expérience sur la terre.

Le resserrement formel répond entre autres à la fonction mnémotechnique qui exige que moins l'empan du signifiant est grand, plus la capacité mémorielle de le retenir est grande. C'est pourquoi la brièveté est doublée de caractéristiques rhétoriques, comme le recours à des figures et tropes, la dimension prosodique et les cadres systémiques. Cette recherche de l'ornementation sur le plan formel aboutit à des aphorismes poétiques :

*Ne flattez point les grands : ce talent mercenaire
Est né de l'intérêt et de la lâcheté ;
Aux grands comme aux petits, sans crainte de déplaire,
Sachez dire toujours l'exacte vérité.*

Marel de Vindé (*Idem*)

L'idée centrale consiste à réussir à *concentrer le maximum de contenus prédicatifs dans un énoncé comportant le minimum de mots*. Le reste des caractéristiques dépend de la distance que l'aphorisme peut avoir avec le prototype aphoristique.

L'exigence de la condensation prédicative provient du type de catégorisation assigné à ce genre d'énoncé. Si l'on catégorise dans la langue générale des concepts généraux au moyen d'unités lexicales, l'on catégorise par le biais des aphorismes des connaissances encyclopédiques. Toute connaissance est nécessairement réduite à un récit²³. D'où l'affinité entre ce type de catégorisation et le cadre phrastique, apte à rendre compte des micro-récits. Ce n'est pas par hasard que la tradition aphoristique soit liée à la médecine et à Hippocrate, dont les aphorismes fixent des connaissances admises comme des vérités à connaître et à transmettre :

Chez les phtisiques dont les cheveux tombent, la diarrhée survient et ils meurent. (Hippocrate, *In Moret, op. cit.*)

Il en est de même dans les autres domaines, comme celui de la morale où les préceptes représentent une masse de connaissances supposées être au service d'une meilleure saisie des relations humaines et des règles que la norme exige dans chaque société :

La métaphysique, art de se payer de mots. (Claude Roy, *Ibidem*)

Prendre la vie avec philosophie, selon le sens commun, c'est avoir pensé une fois pour toutes. (*Idem*)

L'ordre et la connexion des idées sont les mêmes que l'ordre et la connexion des choses. (*Idem*)

Vu sous l'angle de la dénomination, l'on peut dire que l'aphorisme est l'un des moyens de fixer dans la langue ces contenus encyclopédiques. La mémorisation du lexique et celle des aphorismes dépendent des compétences individuelles et du niveau culturel de chacun : à côté du stock minimal, nécessaire à la communication courante, lexique et énoncés aphoristiques sont théoriquement non finis, puisque les mécanismes néologiques sont toujours à l'œuvre pour en fabriquer toujours de nouveaux.

Quand les aphorismes se déclinent sous forme de règles de vie, ils acquièrent le plus souvent une grande densité pragmatique :

Sème tes haricots à la Sainte-Croix :

Tu n'en récolteras que pour toi.

Sème-les à Saint-Gengoult (11 mai)

Tu t'en donneras beaucoup. (Gabrielle Cosson, Dictionnaire des dictons des terroirs de France, Larousse, 2010 : 168)

Les textes religieux fourmillent de règles à suivre par les croyants :

Allonge tes pieds selon la longueur de la couverture. (Le Talmud, PirkéAboth, V^e S., cité par Maurice Maloux, *Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes*, Larousse, 1990 : 12)

La plupart des pragmatèmes courants sont, à l'origine, des créations aphoristiques qui ont fini par se fixer dans la langue²⁴ :

A bon entendeur, salut !

Aide-toi, le ciel t'aidera.

Il reste de savoir comment la création aphoristique s'effectue. L'aphorisme peut être appréhendé comme une création issue d'une littérature fragmentée ou comme une création qui émerge au sein de textes longs qui les englobent.

5.4. L'aphorisme, une création fragment

L'on peut ramener la production langagière à deux formes principales : le continu et le discontinu. Toutes les deux correspondent à des modes de pensée : le continu relève de l'analytique, le discontinu du synthétique. Si celui-ci compacte, celui-là détaille et dilate. L'un et l'autre des deux formes empruntent en quelque sorte leurs aspects respectifs à l'opposition aspectuelle, caractéristiques en français des deux temps du passé que sont l'imparfait et le passé simple. La saillance de celui-ci individualise, donne du relief et rend l'événement plus isolable. Il s'agit en réalité de deux modes d'abstraction : le mode analytique cherche à imiter l'enchaînement des événements, en créant l'illusion d'une continuité gouvernée par des liens prédicatifs de toutes sortes. Le mode synthétique, celui des aphorismes, ramène la pluralité continue à une singularité nécessairement discontinue²⁵.

Le recours au fragment pour dire le discontinu n'est pas en contradiction avec le continu. Puisque le discontinu n'est que le fruit de la discrimination cognitive, le fragment peut être pensé isolément ou à l'intérieur du continu. La littérature fragmentée ne se limite pas au genre aphoristique et ses avatars ; elle englobe également des formes multiples comme le genre épistolaire, le journal intime, etc. Les traités, pensées, anecdotes et toutes les formes fragmentées versent, de par la

concentration prédicative et le compactage de forme qui les caractérisent, vers une généralité qui fait émerger des axes thématiques et des fonctionnalités pragmatiques : les traités comportant des préceptes et des jugements se structurent en fonction de notions générales comme le bien, le mal, l'hypocrisie, la vengeance, l'amitié, etc. Le compactage resserre le particulier et l'oriente vers le général²⁶. Le particulier, de par son isolement, tend vers la prototypie qui en fait une mesure pour les cas singuliers. Les *Maximes* de La Rochefoucauld, les *Pensées* de Pascal, les *Essais* de Montaigne, les *Caractères* de La Bruyère, etc. sont autant de réalisations discursives, certes ramassées, mais qui constituent en même temps des totalités dont l'économie et la cohérence globale n'est plus à démontrer²⁷. Nietzsche, en parlant du fragmentaire, a la pertinence de préciser que « le fragmentaire ne précède pas le tout, mais se dit en *dehors* du tout et après lui » (cité par Moret, *op. cit.* : 58).

5.5. L'aphorisme résomptif

La condensation ou son opposé, l'amplification, traduisent soit des préconstruits propres aux langues, soit une compétence cognitive de l'individu lui permettant de concentrer son vouloir-dire dans peu de mots, ou au contraire, l'amplifier en recourant à des périphrases ou des paraphrases supposées équivalentes à ce qui peut être rendu par le resserrement verbal.

Comme les langues catégorisent le réel différemment, il arrive souvent que des réalités soient dénommées dans une langue et pas dans une autre. Pour en rendre compte dans une autre langue, l'on est réduit à exprimer ce qui est dit par un seul mot dans l'une au moyen d'associations syntagmatiques dans l'autre :

Et je ne suis pas si vieille, dit Zhaanat. Mes seins ne sont pas encore de vieux sacs à pipe en cuir tout rabougris ». En Chippewa, ça tenait en un mot. (Louise Erdrich, Celui qui veille, Albin Michel, 2022 : 233).

Dans certaines pathologies du langage, les patients perdent certaines de leurs compétences lexicales, comme c'est le cas dans ce passage du même roman ; ce qui les conduit à chercher des équivalences discursives aux mots normalement employés par tout le monde :

On l'avait déclaré guéri et parfaitement apte après l'accident vasculaire cérébral dont il avait été victime à la gare, mais son cerveau connaissait parfois des ratés, cachant dans ses replis le mot que Thomas avait sur le bord de la langue. Il devait alors se détendre et prendre le mot par surprise [...]. S'il arrivait que les images débusquent un mot, il arrivait aussi désormais qu'un autre lui manque lorsqu'il parlait : il lui substituait alors une longue

phrase dont l'effet comique faisait rire son interlocuteur. Quelques jours auparavant, incapable de retrouver le mot « coffre », il évoqua « la grotte automobile à porte articulée », ce qui passe pour un trait d'esprit. [...]. À Sharlo, il avait demandé « un livre aux pistes sinueuses » pour parler d'un roman policier. Elle avait bien aimé cette description. [...] Sa capacité cérébrale était tout pour lui, mais il n'avait pas la moindre idée de la manière de la protéger. Il se contentait de plonger, d'attraper le mot et de remonter à la surface. (Ibidem : 532-533).

N'oublions pas que les solutions trouvées par ce personnage représentent tout simplement celles que n'importe quel locuteur emploie quand il est démuné du mot précis pour dénommer ou désigner n'importe quel objet, abstrait ou concret. Cela montre également comment la paraphrase est au cœur du système linguistique et illustre très bien le caractère très économique des unités de la troisième articulation : elles font de leurs signifiants le lieu où logent les prédicats virtuels qui constituent leurs signifiés.

Quand il s'agit de contenus encyclopédiques libres, ce principe d'économie du langage se trouve concrétisé par des néologismes aphoristiques dont le rôle consiste à condenser les contenus analytiques du cotexte dans ce type d'unités. C'est dans ce cadre que l'aphorisme trouve toute sa puissance résomptive, c'est-à-dire ce pouvoir qui consiste à ramener la pluralité à l'unicité. Mais, contrairement à l'unité lexicale, la condensation se trouve distribuée sur l'ensemble des éléments constitutifs de l'énoncé aphoristique. Qu'il soit en position cata- ou anaphorique, ou les deux à la fois, trois opérations se mettent en place pour résorber les contenus prédictifs du cotexte (la dimension analytique) dans le minimum linguistique de l'aphorisme :

- L'*attraction* des éléments disparates du cotexte par les parties constitutives de l'aphorisme ; ce qui en fait des attracteurs prédictifs ;
- La *distribution* de ces contenus sur les différents espaces syntagmatiques de l'aphorisme ;
- La *globalisation* de la totalité dans une unité signifiante, faisant ressurgir un contenu culturel, de nature encyclopédique touchant tous les domaines de la vie : médecine, vie à la campagne, météorologie, règles sociales et morales, réflexions philosophiques, etc. Bref, l'aphorisme correspond en général à un précepte général.

L'exemple suivant montre par son extrême structuration serrée comment ces trois opérations sont à l'œuvre, faisant du texte un tissu de relations dynamiques résomptives :

« [...] si nous ne nous laissons pas émouvoir par ce qui nous entoure, nous ne pourrions être solidaires de rien ni de personne. Nous serons ce que l'on

pourrait appeler une « unité alvéolaire » - expression qui donne le frisson - pour désigner l'être humain de notre temps, cet individu qui crée autour de lui d'autres alvéoles où il s'enferme, dans son appartement fonctionnel, dans la part de travail limitée qui lui est confiée dans son emploi du temps. N'oublions pas que jadis les travaux des champs, la pêche, la cueillette des fruits, l'artisanat, les forges, les ateliers de couture, les entreprises rurales rassemblaient les gens et les unissaient humainement en un effort commun.

C'est l'intuition de la rupture de cet équilibre qui a conduit les ouvriers du XVIII^e siècle à se rebeller contre les machines, à vouloir les jeter au feu. Aujourd'hui, les hommes tendent à se rassembler en masses pour s'adapter à la fonctionnalité croissante et absolue que le système impose toujours plus durement, d'heure en heure. Mais entre la vie dans les grandes villes, qui les engloutit comme une tempête de sable dans un désert, et l'habitude de regarder la télévision, qui les pousse à accepter tout ce qui peut se produire sans se sentir responsables, la liberté est en péril. Un péril aussi redoutable que la formule de Jünger : « *Si les loups contaminent la masse, un jour funeste viendra où le troupeau ne sera plus qu'une horde.* » (Ernesto Sabato, *La résistance* : 16-17).

Ce schéma²⁸ montre comment la dynamique résomptive s'effectue à tous les niveaux, dégageant ainsi les emboîtements successifs des contenus prédicatifs. Cela traduit en réalité la manière dont l'interprétant construit le sens à partir des énoncés auxquels il est confronté. Ce texte, ramené progressivement à l'essentiel, conduit à l'aphorisme de départ :

La négation d'interactions humaines → négation de solidarité.

Le développement qui s'ensuit est en quelque sorte une génération textuelle du concentré aphoristique. La conséquence à laquelle aboutit la négation des solidarités est condensée dans la formule finale.

La binarité des deux aphorismes, avec leur construction hypothétique corrélée, offre un cadre symétrique qui rapproche ce type d'énoncés des emmèmes avec des zones fixes et d'autres librement saturables :

- La fixité est assurée par la construction hypothétique : Si P, Q ;
- La variation concerne la saturation des espaces syntagmatiques de P et de Q.

Ce qui donne lieu pour les deux énoncés au schéma suivant :

Si [- INTERACTIONS HUMAINES], [- SOLIDARITÉ]

Si [CONTAMINATION (LOUP, MASSE)], [TRANSFORMATION (MASSE, HORDE)].

Le moule participe de la condensation prédicative, moyennant le recours à des unités lexicales suffisamment générales pour servir d'attracteurs aux éléments analytiques du reste de l'énoncé et assez précis pour déterminer l'orientation :

- En 1, 2 et 3 du schéma : unité alvéolaire, s'enfermer dans son appartement, son travail, son emploi du temps/ opposé à unir (humainement), effort commun → SI - INTERACTIONS, - SOLIDARITÉ,
- En 3 et 4 : masses, fonctionnalités croissantes et absolues imposées, engloutir dans les tempêtes de sable, habitudes de regarder la TV, acceptation passive de tout ce qui se produit → CONTAMINATION DE LA MASSE / DÉGRADATION INÉLUCTABLE.

Le moule vient offrir un cadre où viennent se loger des unités lexicales fortement résumptives. Nous retrouvons là les principales caractéristiques de l'aphorisme : le maximum de contenus prédicatifs dans le minimum d'unités linguistiques, le tout aboutissant à une formule bien frappée.

Récapitulation et perspectives

• Récapitulation

Trois éléments sont à retenir :

- La dimension théorique : la néologie polylexicale pose la problématique de la créativité en des termes nouveaux. Elle fait sortir la recherche en néologie du cadre restreint de la monolexicalité et la prédominance de la morphologie affixale. En impliquant la combinatoire syntaxique, se posent des questions relatives à la limite à tracer entre les syntagmes libres et les néologismes polylexicaux, au degré de fixité minimal censé assurer la globalité de ce genre d'unités à signifiant pluriel et à l'ensemble des interactions prédicatives entre les constituants dans le cadre syntagmatique de l'unité polylexicale ;
- La dimension heuristique qui favorise la découverte de nouveaux pans de la recherche linguistique. En impliquant la polylexicalité, l'on est tout naturellement conduit à s'interroger sur la dynamique langagière, lieu de toute créativité, un lieu dont il faut préciser la localisation : le discours, la langue ou l'interface entre les deux ? S'il s'agit de celui-ci, il faut montrer en quoi cet espace, lieu de transit entre langue et discours, devrait faire l'objet de plus d'intérêt puisqu'il permet de contrôler, dans une vision dynamique, les différents aspects dans la langue qui conditionnent la production discursive comme les emmèmes et les éléments du discours atteignant un certain degré de fixité qui finissent par enrichir le système global de la langue ;
- La dimension descriptive, comme on l'a vu, permet d'enrichir les données par des observables inédits, dont l'extrême diversité pourrait donner lieu à des typologies suffisamment fournies pour saisir le maximum de facettes de ce phénomène.

- **Perspectives**

Découlent de ces éléments trois types de perspectives correspondantes :

- Reprendre les concepts de variance / invariance dans le langage en vue d'en mieux comprendre la distribution, la complémentarité, le dosage, l'expression, les niveaux d'intervention, etc., l'objectif étant d'élaborer une approche dynamique des phénomènes langagiers rompant avec la vision fixiste qui prédomine actuellement et de participer à faire émerger une linguistique intégrative entre les champs disciplinaires et le maximum de facettes des faits linguistiques ;
- Approfondir l'analyse des emmèmes pour mieux en saisir la portée, la nature sémiotique, les configurations, etc. ; cela pourrait aider à fournir une explication aux automatismes langagiers et mieux comprendre les mécanismes d'acquisition et d'apprentissage des langues. Si l'on réussissait à en faire une description satisfaisante, l'on pourrait y voir un universel qui trouverait sa base biologique dans le fonctionnement du cerveau en général et de la mémoire en particulier, fonctionnement intégré dans un corps conditionnant nos sens, perceptions, émotions et catégorisation du réel ;
- Mieux délimiter le champ des observables et créer des outils à la fois informatiques et dictionnaires que l'on enrichit continuellement par les nouvelles unités collectées, ce qui faciliterait énormément le traitement des faits phraséologiques.

Bibliographie

- Arnould, A., Lancelot, C. 1966. *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*. Précédée d'un Essai sur l'origine et les progrès de la langue française, par M. Petitot. Paris : Imprimerie de Munier.
- Bally, C. 1909. *Traité de stylistique française*. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- Bejoint, H., Thoiron, Ph. (dir.). 2000. *Le sens en terminologie*. Lyon : Presses universitaires de Lyon, coll. Travaux du C.R.T.T.
- Ben Amor, Th. 2021. *Linguistique du défigement*. Publications de l'Université de la Manouba.
- Blanco, X., Meiri, S. 2018. *Les pragmatèmes*. Paris : Classiques Garnier.
- Blumenthal, P., Hausmann, F. J. (eds.). 2006. « Collocations, corpus, dictionnaires ». *Langue française*, n°150. Paris : Larousse.
- Boisson, C., Thoiron Ph. 1997. *Autour de la dénomination*. Presses Universitaires de Lyon.
- Brunot, F. 1936. *La pensée et la langue : méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. 3^e édition. Paris : Masson et Cie éditions.
- Clas, A. 1980. « De la formation de mots nouveaux. ». *Meta*, n° 25 (3), p. 45-347.
- Clas, A. 1987. « Les nouveaux lexiques ou une stratégie de création de mini-banques ». *Meta. Vers l'an 2000. La terminotique : bilan et prospectives*. André Clas (dir.), n° 32 (2), p. 212-215.
- Clas, A. 1989. « Présentation. In : 1. J. Baudot, A. Clas, H. Béjoint et al. (dir.) Actes du colloque *Les terminologies spécialisées: approches quantitative et logico-sémantique*. 2. P. Lerat et F. Algardy (dir.) Actes du colloque *Terminologie et industries de la langue* ». *Meta* n°34 (3), p. 337-339.

Clas, A. 2006. « Où situer la mesure dans les termes ? ». In : H. Béjoint et F. Maniez (dir.) *De la mesure dans les termes : Hommage à Philippe Thoiron*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, p. 212-226.

Dictionnaire de l'Académie française. 1694. 1^{ère} édition.

Dubois, J. 1962. *Étude sur la suffixation lexicale en français moderne et contemporain*. Paris : Larousse.

Fiala, P. et al. 1987. « Des mots aux syntagmes. Figements et variations dans la Résolution générale du congrès de la CGT de 1978 », *Mots* n° 14, p. 47-88.

François, J. 2005. « Le fléchage synonymique de la polysémie verbale : questions de méthode ». *Cahiers du CRISCO* n° 20. Presses universitaires de Caen, p. 1-80

François, J. 2008. « Les grammaires de construction : un bâtiment ouvert aux quatre vents ». *Cahiers du Crisco*. Presses universitaires de Caen, p. 1-19.

Gaudin, F. 2003. *Socioterminologie, une approche sociolinguistique de la terminologie*. Bruxelles : Duculot.

Grand Larousse de la Langue Française. 1986. L. Guilbert (dir.). Paris : Larousse.

Grand Robert de la langue française. 2017. Version numérique.

Gréciano, G. 1983. *Signification et dénotation en allemand : la sémantique des expressions idiomatiques*, Université de Metz. Paris : Klincksieck.

Gross, G. 1996. *Les expressions figées en français*. Paris : Ophrys.

Gross, M. 1988a. « Sur les phrases figées complexes du français », *Langue française*, n° 77, p. 47-70.

Gross, M. 1988b. « Les limites de la phrase figée », *Langages*, n° 90, p. 7-22.

Grossmann, F., Tutin, A. (dir.) 2003. « Les collocations. Analyse et traitement ». *Travaux et recherches en linguistique appliquée*. Amsterdam : De Werelt.

Guilbert, L. 1965. *La formation du vocabulaire de l'aviation*. Larousse : Paris.

Guilbert, L. 1967. *Le vocabulaire de l'aéronautique : Enquête linguistique à travers la presse d'information à l'occasion de cinq exploits de cosmonautes*. Paris : Larousse.

Guilbert, L. 1975. *La créativité lexicale*. Paris : Larousse.

Kahneman, D. 2012. *Système 1, système 2. Les deux vitesses de la pensée*. Flammarion : Collection Essais.

Kauffer, M. 2013. « Le figement des « actes de langage stéréotypés » en français et en allemand ». *Pratiques*, n°159160. Numéro spécial *Le figement en débat*, p. 4254.

Lajmi, D. 2011. « Le verbe support complexe : un actualisateur figé de la prédication non verbale ». *Neophilologica. Études linguistiques et littéraires*, n° 23, p. 29-40.

Lancelot, A. 1964. Compte rendu de *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872. A travers les œuvres des écrivains, les revues et les journaux*. Dubois J. *Revue française de science politique*, 14^e année, n° 5, p. 989-990.

Le Pesant, D., Mathieu-Colas, M. (dir.) 1998. *Les classes d'objets*. *Langages*, 32^e année, n°131.

Legallois, D., François, J. (eds.) 2006. « Autour des grammaires de construction et de patterns ». *Cahier du CRISCO* n° 21, Université de Caen.

Legallois, D., Patard A. 2017. « Les constructions comme unités de la langue : illustrations, évaluation, critique ». *Langue française*, n°194, p. 5-14.

Lerat, P. 1995. *Les langues spécialisées*. Presses Universitaires de France.

Martin, R. 1976. *Inférence, antonymie et paraphrase*. Paris : Librairie C. Klincksieck.

Martin, R. 1992. *Pour une logique du sens*. Presses Universitaires de France.

Martin, R. 2021. *Linguistique de l'universel. Réflexions sur les universaux du langage, les concepts universels, la notion de langue universelle*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

Mejri, S. 1997. *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*. Publications de la Faculté des lettres de la Manouba.

- Mejri, S. 2005. « Figement absolu ou relatif : la notion de degré de figement ». *Linx*, n° 53.
- Mejri, S. (dir.) 2009. *La problématique du mot. Le français moderne*. Tome LXXVII, n°1. Paris : CILF.
- Mejri, S. (dir.) 2018. *La phraséologie française. Le français moderne*. 86^e année, n°1. Paris : CILF.
- Mejri, S., Mejri, S. 2020. « La phraséologie spécialisée : concepts, opacité, culture ». *Phrasis*, n°4. Studi fraseologici e paremiologici, p. 249-276.
- Mejri, S., Zhu, L. 2020. « Données dictionnaires informatisées. Réseaux inférentiels ». *Le Français moderne*, Linguistique et traitements quantitatifs. Magri V. (dir.), n°1. Paris : CILF, p. 102-136.
- Mejri, S., Gishti, E. 2022. « Énoncés et phrases : variation et fixité ». *Cahiers de l'Association Internationale des Etudes Françaises* n° 74, LXXIII congrès de l'Association, *Situation de la langue française, Actualité de Montesquieu, Paul Valéry*, p. 27-48.
- Mejri, S. 2023. « Phraséologie et troisième articulation du langage », In : *Structural fixedness and conceptualidiomaticity*. Hommages à E. Arsentiva. A. Pamies et R. Ayupova (dir.). Publications de l'Université de Grenade.
- Meščuk, I. 1988. « Paraphrase et lexique dans la théorie linguistique Sens-Texte ». *Lexique* n° 6. *Paraphrase et lexique*, p. 13-54.
- Meščuk, I., Polguère A. 2021. « Les fonctions lexicales dernier cri ». In : *La théorie Sens-Texte. concepts-clés et applications*. S. Mrendo (dir.). Paris : l'Harmattan, p. 73-153.
- Meščuk, I. et al., 1984. *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*. Recherches lexico-sémantiques, avec N. Arbatchensky-Jumarie, L. Elnitsky, L. Iordanskaja, A. Lessard. André Clas (réd.). Presses de l'Université de Montréal.
- Meščuk, I., Polguère A. 2007. *Lexique actif du français : L'apprentissage du vocabulaire fondé sur 20 000 dérivations sémantiques et collocations du français*. Collection Champs linguistiques. De Boeck Supérieur.
- Mhiri, A. 1973. *Les Théories grammaticales d'Ibn Jinnî*. Publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines de Tunis.
- Moret, P. 2018. *Le bouquin des aphorismes*. Collection Bouquins. Paris : Laffont.
- Sablayrolles, J.-F. 2019. *Comprendre la néologie. Conceptions, analyses, emplois*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Salem, A. 1987. *Pratique des segments répétés. Essai de statistique textuelle*. Paris : Klincksieck. Publications de l'INALF, coll. « Saint-Cloud ».
- Schaeffer, J.-M. 2020. *Les troubles du récit. Pour une nouvelle approche des processus narratifs*. Editions Thierry Marchaisse.
- Sinclair, J. (éd.) 1991. *Corpus, Concordance, Collocation*. Presse universitaire d'Oxford.
- Thoiron, Ph., Béjoint, H. 1993. « Macrostructure et microstructure dans un dictionnaire de collocations en langue de spécialité » *Terminologie et traduction*, n°2/3, Luxembourg : Office des publications officielles des communautés européennes, p. 513-522.
- Trésor de la Langue Française informatisé*.
- Whitehead, A. N. 2004, *Modes de pensée*. Paris : Vrin.
- Zhu, L. 2016. « Pour une notion de moule dans le figement ». *Les Cahiers du dictionnaire*, n° 8. Paris : Classiques Garnier, p. 97-109.
- Zhu, L. 2020. « Moule locutionnel lexicographique et traitement des phraséologismes ». *Les Cahiers du dictionnaire, Dictionnaire et figement. Hommage à Salah Mejri Dictionnaires et encyclopédies. Hommage à Alain Rey*, n°11. Paris : Classiques Garnier, p. 147-163.

Notes

1. Dans la même perspective, plusieurs commissions terminologiques ont vu le jour en France et au Canada, avec des publications périodiques. *La banque des mots* représente bien cette tendance (site internet).
2. Cf. par exemple *Autour de la dénomination*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1997.
3. *Le sens en terminologie*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2000.
4. Qui privilégient la dimension sociolinguistique (socioterminologie).
5. Voir « Fondements lexicologiques du dictionnaire. De la formation des unités lexicales », *Le Grand Larousse de la Langue Française*, 1986, p. IX-LXXXI.
6. DAF dans la suite.
7. Cf. pour cette distinction Mejri (2005). Les séquences auto-entité sont conçues dans le cadre de la même partie du discours que celle de la séquence d'origine (par exemple : Verbe → Verbe ; N → N ; Adj. → Adj.) ; les séquences hétéro-entité dérogent à cette règle (par exemple : Verbe → Nom).
8. Toutes les définitions sont empruntées au *Grand Robert*, 2021.
9. Le sens émerge de l'établissement d'une relation établie par la cognition entre deux entités. Cette relation abstraite permet, grâce aux unités lexicales, l'encapsulation de prédicats virtuels, et, grâce à l'espace syntagmatique, phrastique et textuel, de permettre des interactions entre les mots dans les trois cadres énonciatifs (syntagme, phrase, texte).
10. *Enoncif* est relatif à l'*énoncé* et s'oppose à *énonciatif*, qui renvoie à l'*énonciation*. Ce terme vient remplir une case vide et résoudre le problème de la polysémie de *énonciatif*. (cf. Mejri 2023).
11. La réalité renvoie à la totalité de l'existant, qu'il soit réel ou imaginé, qu'il soit abstrait ou concret, qu'il soit fictif ou non, etc. En d'autres termes, elle correspond au « pensable », qui peut être dicible ou non. Penser, c'est discriminer une portion dans le flux de l'univers par une attention particulière qui découle de l'importance accordée à cette portion (pour le concept d'*importance*, voir Alfred North Whitehead 2004)
12. Les interrogations sur Google fournissent un corpus très riche en occurrences.
13. Cf. Kahneman D. (2012), *Système 1, système 2. Les deux vitesses de la pensée*, Paris, Flammarion.
14. Laquelle réflexion relève de la pensée lente, élaborée, faisant intervenir l'ensemble du cortex cérébral, qui nécessite des schémas élaborés de la pensée (*système 2* chez Kahneman *op. cit.*).
15. Pour en avoir une idée plus précise, cf. J. François (2005, 2008), J. François et D. Legallois (2006) et D. Legallois et A. Patard (2017).
16. L'avantage de ce néologisme réside dans son intégration dans le paradigme de la dénomination des unités telles que *phonème*, *graphème*, *morphème*, *lexème*, *grammème*, *phrasème*, *mème*, etc. Le doublement de la consonne correspondrait à la zone du découpage syllabique : (M : *em* ; M : *em*, avec ajout de la finale suffixale).
17. Toutes les citations sont empruntées à A. Mhiri (1973).
18. En arabe, comme ce sont les consonnes qui assurent le contenu sémantique, les deux critères retenus ont le même ordre de succession et la même racine ; ce qui rapproche cette dérivation de la dérivation affixale en français, même si la logique du système est différente (2^e articulation).
19. Il s'agit d'une introduction de 60 pages où l'auteur fournit une description détaillée de ce genre textuel, son évolution à travers les époques, ses caractéristiques formelles constantes et les variations qu'il a connues, tout en le comparant à d'autres genres apparentés.
20. *L'emblème* naît en Italie dans la seconde moitié du XV^e siècle. [...] se compose de trois éléments : une image allégorique, gravure qui correspond au « corps » de l'emblème, un intitulé, qui, le plus souvent, est une sentence, et un texte en vers, une épigramme censée clarifier les rapports qu'entretiennent entre elles la sentence et l'image [...]. (P. Moret, *op. cit.* : 33).

21. « *La pointe*, c'est la formule ornée, brève et virtuose qui va concentrer une idée et la cristalliser par le biais d'une figure originale et surprenante » (*ibidem* : 40).
22. Pour la typologie des définitions, cf. R. Martin (1992).
23. Le récit consiste à rendre compte d'une série d'événements ; l'événement étant ce qui advient. Les abstractions sont en fin de compte des événements de pensée. C'est pourquoi l'on peut appliquer la notion de récit aux analyses de toutes sortes, scientifiques ou non. Il faut ajouter que le narratif est source de cohérence. L'enchaînement sort les événements isolés du chaos de l'existant pour les inscrire dans une logique narrative. (cf. J.-M. Shaeffer, 2020)
24. L'on peut généraliser cette affirmation à l'ensemble des énoncés sentencieux. Vu l'enracinement de l'aphorisme dans la tradition, il serait plausible de voir dans les typologies courantes de ces énoncés des manières dont les uns et les autres se sont fixés dans la langue, avec tous les chevauchements possibles entre les classes.
25. La discontinuité est ontologiquement l'opération cognitive par laquelle la pensée discrimine dans la continuité du réel des catégories isolables ; ce qui permet à la cognition d'en faire des objets abstraits manipulables par la pensée.
26. Le mouvement inverse consiste dans la particularisation du général. La forme romanesque s'y prête très bien.
27. L'on pourrait étendre ces analyses aux textes fondateurs comme les textes des grandes religions ou ceux qui sont transformés en cadres de pensée comme ceux de Confucius.
28. <https://drive.google.com/file/d/1WV6L8TYIvA8BJK3huJin70diagasRSOQ/view?usp=sharing>